

Louvigné de Bais



*Les illustrations
de la couverture recto verso
et de l'intérieur
ont été réalisées
par les enfants des écoles*



Autorisations d'Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Haleux Remy**,
5 le Clos Sévigné :
garage
- ✓ **Denis David**,
2 impasse de la Claie :
réfection toiture
- ✓ **Leroux Sylvain**,
2 ZA des Mazures :
rénovation hangar
- ✓ **Rouault Roland et Laisne Maryse**,
8 square du Bois d'Y :
extension garage
- ✓ **Ogec St Patern**,
école St Patern :
changement de menuiseries
- ✓ **Martin Yves**,
rue des frères Amyot d'Invile :
division parcellaire
- ✓ **Commune de Louvigné de Bais**,
école Charles Perrault :
changement menuiseries
- ✓ **Vandenbrouke Bruno**,
12 rue des Saulniers :
remplacement couverture et
création de fenêtre de toit.
- ✓ **Betton Marie-Ange**,
4 le Clos Sévigné :
abri de jardin
- ✓ **Rivard Patrick**,
12 lot Bel Orient :
préau sur terrasse
- ✓ **Rousseau Mathilde**,
la Cour du Mesnil :
modification façades
- ✓ **Vannobel Grégory**,
les Champs :
modification de façade
- ✓ **François-Lubin Ludovic**,
8 rue des Fontaines :
fermeture préau
- ✓ **Di Giorgio Nicolas**,
3 lot Bel Orient :
abri bois
- ✓ **Rubin Laurent**,
6 chemin des Champs :
préau
- ✓ **Brodin Patrick**,
25 cité Bel Air :
création porte de service dans
garage

Permis de construire accordés

- ✓ **Cornée Olivier et Valérie**,
2 rue du Val :
extension appentis
- ✓ **Commune de Louvigné de Bais**,
station d'épuration :
modificatif
- ✓ **Bayer Julien et Romé Anne**,
9 rue des Douves :
maison individuelle
- ✓ **Marion Loïc**,
rue Madame de Sévigné :
maison individuelle
- ✓ **Clément Thierry**,
la Pichardière : aménagement
de combles
- ✓ **Hiron Gérard**,
41 rue Madame de Sévigné :
garage
- ✓ **Lepretre Franck**,
la Peltrie :
rénovation et extension
maison



Etat civil

Naissances :

- ✓ **Gobin Brewen**,
Saud Cour,
né le 04.06.14 à Vitré
- ✓ **Corgne Valentin**,
2a rue du Bourg Joly
né le 15.06.14 à Rennes
- ✓ **Chenais Chloé**,
2 rue des Sources,
née le 19.06.14 à Vitré
- ✓ **Fromont Lana**,
La Chouanière,
née le 07.07.14 à Vitré
- ✓ **Jouis Anaëlle**,
12 cité Bel Air,
née le 07.07.14 à Rennes
- ✓ **Hersant Noélie**,
5 lot des Mazures
née le 11.07.14 à Vitré
- ✓ **Letort Corentin**,
11 b rue de la Bouvrie
né le 27.07.14 à Vitré
- ✓ **Bresset Yuna**,
5 rue des Fontaines
née le 02.08.14 à Rennes
- ✓ **Ousseni Prono Seny**,
9 rue de Fouesnel
né le 27.08.14 à Rennes
- ✓ **Desrués Anaëlle**,
l'Aubonais
née le 30.08.14 à Vitré
- ✓ **Mongin Clément**,
6 rue St Patern
né le 27.10.14 à Vitré
- ✓ **Meneux Axel**,
3 rue des sources,
né le 02.11.14 à Saint Grégoire
- ✓ **Louvet Armand**,
11 rue Guy d'Espinau
né le 21.11.14 à Flers (orne)



Mariage

- ✓ **Clouet David et Simon Anne-Laure**,
le 19 septembre 2014
- ✓ **Guyon Martial et Saunier Nathalie**,
le 13 septembre 2014

Décès et transcriptions de décès

- ✓ **Blanquet René**,
le 27.08.14 à Louvigné de Bais
- ✓ **Lebreton Philippe**,
le 10.09.14 à Louvigné de Bais
- ✓ **Champagne Marie-France née Calderon**,
le 17.11.14 à Rennes
- ✓ **Bertolosso Henri**,
le 23.11.14 à Vitré



EDITORIAL

U Notre région étant épargnée jusqu'à présent par de mauvaises conditions climatiques, nous en oublions presque que la fin d'année arrive. Et pourtant 2014 se termine, ponctuant ainsi la première période de travail de la nouvelle équipe municipale mise en place en mars de cette année.

La période de découverte pour certains, d'adaptation pour d'autres écoulée, le conseil municipal s'est installé de manière à réfléchir collectivement et harmonieusement au destin de notre commune et au bien-être de ses habitants.

Le premier gros chantier a été la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée de septembre. Je tiens à remercier les membres de la commission chargée de cette organisation. La commune de Louvigné-de-Bais a su mettre en place des activités autres que de la simple garderie pour l'épanouissement de nos enfants. Par soucis d'efficacité et pour faire face aux exigences organisationnelles de ces périodes extra-scolaires, nous avons recruté un coordinateur, Monsieur Damien Pinel, apprécié et accepté par les jeunes Louvignéens. Ainsi naturellement, devant ces nouvelles compétences, au sein du personnel communal et dans un souci d'optimisation de ce poste de coordinateur, le conseil municipal, en concertation avec les membres de la c.s.f, a choisi de rendre municipal le centre de loisirs qui fonctionnait le mercredi et pendant les vacances scolaires. Jusqu'à présent l'animation administrative de ce centre reposait sur le travail des bénévoles de l'association C.S.F. Je les remercie au nom des Louvignéens pour le dévouement et le service rendu à la population. Aujourd'hui la C.S.F continue de gérer l'espace petite enfance Capucine pour le plus grand bonheur des petits.

Deux autres gros chantiers ont également été étudiés par votre conseil municipal :

- Les travaux de rénovation de l'église : on en parle depuis de nombreuses années. Les difficultés administratives se dissipant, la première tranche de travaux démarrera début 2015.
- La création d'une salle multifonctions : stoppée par des contraintes d'urbanisme, ce projet initié lors du mandat précédent est de nouveau réactivé par votre conseil municipal. Une commission de 12 conseillers municipaux travaillera avec le cabinet CERUR, de manière à répondre le mieux possible aux attentes de nos associations louvignéennes et de leurs membres.

Nouvelle équipe veut également dire et c'est très bien : beaucoup de nouvelles idées d'amélioration. Nous les examinerons avec beaucoup d'intérêt, mais nous devons rester cependant réalistes, car le contexte financier évolue. Les équilibres budgétaires de notre commune sont bons à ce jour, mais compte tenu de la diminution des dotations de l'Etat et de l'augmentation des charges de fonctionnement (mise en place des rythmes scolaires), nous serons amenés à faire des arbitrages.

Jusqu'à présent, le choix du conseil municipal a été de pratiquer une politique fiscale modérée en terme d'augmentation et non pas en dent de scie pour faire face dans l'urgence à des déséquilibres financiers.

En cette période de fin d'année et de fêtes, je remercie tous nos bénévoles qui contribuent par leur engagement à la qualité de notre tissu associatif. Je remercie également l'équipe municipale : les conseillers et le personnel.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Thierry PIGEON,
Maire de Louvigné-de-Bais

Sommaire

P 2 de couv. Autorisations d'urbanisme
Etat civil

1 Editorial

2 à 7 Conseil municipal

8 à 16 Informations municipales

Horaires
Mairie et agence postale
Recensement militaire
Transfert de propriété
Les Classes 4
Bibliothèque
Taxi
TAP
Déchetterie
Calendrier des manifestations
Location de salle
Infos énergie
Accueil des nouveaux arrivants
Animations jeunes
CLIC
SMICTOM
Villas bleues
Préserver les rivières
Compagnons du devoir

17 Chronique des élus
d'opposition

18 à 22 Vie sociale
Espace jeux Capucine
CSF
CCAS
Sapeurs-pompiers
Anciens combattants
Club amitiés et loisirs

23 à 29 Vie scolaire
Charles Perrault
Envol
Ecole privée Saint Patern
APEL

30 à 32 Vie associative
Palet club
Les p'tites raquettes
Football-club
Dynamic gym
Badminton
La chasse

30 et 32 Vie culturelle
Théâtre "La Vigne au Loup"
Fait main
Danse louvignéenne
La bibliothèque
L'école de dessin

P 3 de couv. Informations diverses

Conseils municipaux

Relevé des principales décisions des conseils municipaux du 3 juin au 28 octobre 2014

Séance du 3 juin 2014

Le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

Finances

Centre de loisirs

Au regard des effectifs du centre de loisirs, il est proposé à la CSF une participation de 2 000€ pour le 2ème trimestre 2014.

Après délibération, avec une abstention, le conseil accepte de verser cette somme, et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires à ce dossier.

École Charles Perrault

Pour la sortie scolaire des 2, 3 et 4 juin, les enfants de CM1/CM2 partent en classe découverte sur le thème "L'anglais de ce côté de la manche", avec une journée à Jersey.

Le coût total de cette sortie est de 5 493€ pour les 25 élèves concernés. L'Envol participe aux frais à hauteur de 10€ par enfant. Le conseil municipal propose une subvention de 12,5% du montant restant, soit 655,38€. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Monsieur le maire ou l'adjoint est autorisé à signer les pièces relatives à ce dossier.

École Saint Patern

Pour la sortie scolaire des 19 et 20 juin les 54 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 partent à Tatihou (île de Normandie). Le coût s'élève à 96€ par enfant. L'association des parents d'élèves participe au frais à hauteur de 10€ par élève. Le conseil municipal propose une subvention de 12,5% du montant restant, soit 580,50€. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Monsieur le maire ou l'adjoint délégué est autorisé à signer les pièces relatives à ce dossier.

AMF 35

L'association AMF 35 est un soutien aux collectivités par ses réunions et son service juridique. Elle demande une participation à la commune de 654,50€ pour l'année 2014. A l'unanimité, le conseil municipal accepte de verser cette somme et autorise Monsieur le maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces relatives à ce dossier.

Indemnités du maire et des adjoints

Les indemnités du maire et des adjoints élus sont calculées par rapport à l'indice 1 015. Le taux mensuel maximal affecté applicable au maire pourrait être de 43%, celui des adjoints de 16,5%.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire les taux

d'indemnités du mandat précédent à savoir :

- 22,57% de l'indice 1 015 pour le Maire, Monsieur Thierry Pigeon
- 11,55% de l'indice 1 015 pour les adjoints, Mesdames Annick Delépine et Sandrine Clément, Messieurs Henri Mouton et Yves Martin.

Ces indemnités sont perçues à compter de la date de leur nomination, soit le 28 mars 2014.

Théâtre

L'association théâtrale demande un complément de subvention pour le fonctionnement de l'association théâtre. La somme de 1 500€ déjà allouée est insuffisante. Les membres du conseil municipal, sans la présence de Madame Pierre, accordent à l'unanimité une subvention complémentaire de 1 000€.

Vitré Communauté

Rapport d'activité

Après présentation, par Monsieur Henri Mouton, du rapport d'activité 2013 de Vitré Communauté, le conseil municipal, à l'unanimité, le valide.

Commissions

La Communauté de Communes a établi une liste de commissions avec un nombre déterminé de conseillers. Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal désigne les représentants de Louvigné de Bais pour siéger aux différentes commissions de Vitré Communauté :

COMMISIONS	REPRÉSENTANTS
Aménagement urbanisme	Mr Yves Martin
Identité/Communication et évènementiel	Mme Sandrine Clément
Finances/Fiscalité	Mr Thierry Pigeon
Culture	Mme Patricia Pierre
Logement	Mme Annick Delépine
Transport	Mme Sophie Salles
Développement durable	Mme Marie-Noëlle Renault
Sport	M. Henri Mouton
Spanc	Pas de représentant
Jeunesse	Mme Sophie Salles
Usage numérique et informatique	Mr Jean-Pierre Bertinet

Délégués

Syndicat d'électricité

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Yves Martin représentant titulaire de la commune au syndicat d'électricité et Monsieur Sébastien Pettier représentant suppléant.

Référent sécurité routière

La Préfecture, souhaitant renforcer la baisse des accidents de la route et des personnes tuées sur le département d'Ille-et-Vilaine, demande aux communes la désignation d'un référent sécurité routière. Suite à sa proposition, Monsieur Joseph Jeuland est désigné, à l'unanimité par le conseil municipal, référent pour Louvigné de Bais.

Education

Rythmes scolaires 2014/2015 : emploi du temps

Les adjoints en charge de l'organisation des rythmes scolaires ont présenté les emplois du temps définitifs mis en place à compter de la rentrée dans les deux écoles.

A l'école Charles Perrault, les enfants des classes primaires et maternelles auront APC le mardi de 15h30 à 16h30, TAP les lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

A l'école Saint Patern, les enfants des classes maternelles auront APC le lundi pendant une heure et TAP le mardi, jeudi et vendredi pendant une heure. Les enfants des classes primaires auront APC le lundi et jeudi de 16h à 16h30, TAP les mardis et jeudis de 15h15 à 16h30. Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide les emplois du temps des deux écoles.

Centre de loisirs

Dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, la commune souhaite embaucher un coordinateur. Ce dernier aura en charge l'organisation des

animateurs des TAP et assurera la surveillance de la cantine. Cet emploi correspondant à un mi-temps rend difficile l'embauche d'une personne diplômé. Pour parvenir à un temps plein, une réflexion est lancée sur la possibilité de compléter ce temps de travail en y ajoutant la gestion du centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires. Une réunion est programmée entre Monsieur le Maire et les responsables de la CSF pour réfléchir à cette éventualité.

Restaurant scolaire

Monsieur le Maire a évoqué le service de la cantine municipale. La société Resteco propose de mettre à disposition un cuisinier qui confectionnera sur place les repas servis à la cantine.

Dans la mesure du possible, il s'approvisionnera chez les commerçants locaux. Les parents d'élèves souhaitant remplacer l'ancienne formule (livraison des repas en liaison froide) préfèrent cette solution.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à changer le contrat passé avec la société Resteco pour l'année scolaire 2014/2015

Environnement

Adhésion à l'assistance technique départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif

La commune possède un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration de capacité 2200 équivalents - habitants, fonctionnant par la technique « boues activées ».

Sous l'effet de l'évolution de la réglementation et des orientations du 10ème programme de l'agence de l'eau Loire Bretagne, le conseil général est contraint d'adapter son dispositif d'assistance technique existant. Il propose aux collectivités éligibles une convention d'une durée de quatre années formalisant les nouvelles modalités.

Sans se substituer aux prérogatives de l'exploitant, le département met à disposition contre rémunération forfaitaire (tarif progressif de 0.37 €/habitant DGF en 2014, un technicien spécialisé, sur la base de 3 jours/an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. L'objet de la mission est de tirer le meilleur parti des ouvrages en place par des visites régulières : performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique. Au regard des articles L.3232-1-1 et R3232-1 à R3232-1-4 du code général des collectivités territoriales et des critères de ruralité et de potentiel financier par habitant, établis par le décret n° 1868 du 26.12.2007, la commune devient éligible en 2013 à l'assistance technique départementale, dérogatoire au code des marchés publics.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et avec une abstention, autorise Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant avec le conseil général et à régler le coût de cette assistance technique sur le budget de l'assainissement.

Séance du 3 juin 2014

Le procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

Education

Cantine

Tarifs : le conseil après délibération et à l'unanimité, accepte la proposition de la commission cantine réunie le 19 juin. Celle-ci proposait d'augmenter de 1.5 % le tarif du repas à partir de septembre 2014 soit : repas enfant à 3.55 € et le repas adulte à 5.90 €

Règlement : la commission cantine propose un règlement actualisé. Après lecture et délibération, le conseil adopte à l'unanimité le règlement pour 2014-2015

Création d'un poste de coordinateur

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, monsieur le maire propose d'embaucher un coordinateur. Celui-ci

sera en charge des activités et sera responsable des animateurs. Pour lui assurer un temps plein, il est proposé qu'il intervienne aussi à l'accueil de loisirs pour gérer les activités. Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de créer un poste de coordinateur. Il autorise monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à lancer le recrutement.

Séance du 29 juillet 2014

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 24 juin 2014 par 12 voix sur 14. Mme Renault et Mr Leblanc ne l'approuvent pas. Mme Renault revient sur le fait que l'accueil de loisirs devienne communal, ce point n'a pas été voté lors du conseil municipal du 24 juin 2014. Après discussion, il est décidé à l'unanimité de voter ce point pendant l'ordre du jour concernant le centre de loisirs. Mme Renault souhaite que les convocations aux réunions de conseils comportent, en plus de l'ordre du jour, la teneur des débats ainsi que les points à voter.

Environnement et agriculture

Mme Clément, adjointe au maire, informe le conseil municipal que la société « Loïc Raison » a effectué un épandage sauvage sur la commune. Le nécessaire sera fait auprès de la société.

Un état des lieux des chemins, voies et fossés, a été fait dans la commune. deux ou trois voies nécessiteront des travaux.

Enquête publique : avis communal sur la demande d'exploitation SCEA la petite Fontenel de Chateaubourg.

La commission agricole y est favorable compte tenu des rapports reçus (bâtiments neufs aux normes et centrifugeuse) Le conseil municipal approuve à 13 voix pour 1 contre.

Finances

Dans le cadre de la mise à jour des commerces ambulants, le conseil après délibération et à l'unanimité, vote pour une augmentation de 1,5% soit un droit de place annuel de 96 euros.

En ce qui concerne les amendes de police, la subvention à valider à été votée à l'unanimité pour un montant de 351€

Travaux

Ecole Charles Perrault.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil vote pour :

- câblage informatique : ste TROUFLARD (5 347 ,61€ TTC)
- électricité pour des volets roulants : ste TROUFLARD (429,92€ TTC)

Station d'épuration

Concernant la station d'épuration, Mr le Maire demande au conseil municipal de voter pour une application, ou pour une exonération, des pénalités de retard, d'un montant de 2 500€, concernant les entreprises qui ont travaillé sur le chantier de la nouvelle station d'épuration.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'exonération des pénalités.

Education

Monsieur le maire demande au conseil municipal de voter pour ou contre :

- passage de **l'accueil de loisirs** du mode associatif au mode communal dès la rentrée scolaire 2014. Le conseil vote pour (à bulletin secret), à l'unanimité. Monsieur le maire propose un maintien des tarifs pour l'année 2014/2015. Le conseil vote pour à l'unanimité.

Madame Delepine, adjointe au maire, informe le conseil du recrutement d'un coordinateur qui sera reçu le 30 juillet.

Projets

Monsieur le maire propose de relancer le projet de réalisation d'une nouvelle salle polyvalente. Deux propositions sont faites : la première : de reprendre à zéro le projet

La deuxième est de poursuivre l'étude faite il y a 2 ans par le Cabinet CERUR.

Le conseil vote à l'unanimité la relance du projet par ce cabinet, compte tenu de l'arrivée des nouveaux conseillers.

Séance du 28 octobre 2014

A l'unanimité, le compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2014 est approuvé.

Travaux

Eglise :

- Lancement de l'appel d'offre : suite à l'approbation lors du dernier conseil municipal du DCE, la consultation des travaux (vitraux et mur côté sud) va être lancée.
- A l'unanimité le conseil vote un avenant du cabinet Lecoq de 11 815 € HT correspondant aux travaux extérieurs de l'église.
- les travaux électriques sont estimés par le cabinet Haye pour la somme de 48 000 € HT, le conseil valide à l'unanimité cette estimation qui sera annexée au DCE.

Chapelle St Job :

La D.R.A.C ayant visité le bâtiment et au regard de son état, demande à la commune d'engager des travaux de réparation rapidement. Des devis concernant le retable (qui est classé) et le bilan sanitaire du bâtiment sont en cours de réalisation.

Menuiserie de l'école publique :

Après étude des devis concernant le remplacement des grandes portes, des fenêtres de l'école Charles Perrault, le conseil municipal retient à l'unanimité le devis le moins disant : entreprise Bondis pour un montant de 23 745.50 € HT.

Environnement

SMICTOM :

A l'unanimité le conseil municipal valide le rapport d'activité 2013 du SMITCOM

Syndicat des eaux :

Le rapport 2013 sur la qualité de l'eau est transmis aux conseillers municipaux, il sera proposé de le valider au prochain conseil municipal

Syndicat Bassin Versant de la Seiche :

A l'unanimité, le conseil municipal valide l'adhésion au syndicat Bassin Versant de la Seiche pour un montant de 1.12 € par habitant X 0.92.

Projets

Salle multifonctions :

- A l'unanimité, le conseil attribue au cabinet CERUR la mission consistant à préparer le dossier de consultation et le choix du maître d'œuvre via la procédure de concours et ce pour un montant de 14 250 € HT.

- A l'unanimité, le conseil désigne une commission pour suivre le dossier de la salle multifonctions : Thierry Pigeon, Yves Martin, Henri Mouton, Patricia Pierre, Joseph Jeuland, Valérie Gaudion, Jean-Yves Leblanc, Marie-Noëlle Renault, Jean-Pierre Bertinet, Elodie Gobin, Sébastien Pettier et Gérard Geraux.

Un comité de pilotage est désigné à l'unanimité : Thierry Pigeon, Yves Martin, Henri Mouton, Patricia Pierre, Marie-Noëlle Renault et Elodie Gobin.

Urbanisme

Lotissements

"Le Pré Fontaine" et "Les Bas Vallons"

A l'unanimité le conseil valide les documents d'arpentage correspondant à la rétrocession à la commune des parties communes de ces lotissements (voirie et espaces verts)

Séance du 23 septembre 2014

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 29 juillet 2014.

Travaux

Rue Mme de Sévigné :

Suite à des problèmes de stationnement et de sécurité, la commission propose un aménagement de zones de parking dans les emplacements existants: mise en place d'un îlot arboré dont le but est de faire ralentir la circulation et pose de bordures hautes côté trottoir. Les limites seront respectées pour le passage des piétons. Il est prévu 3 zones de 2 emplacements de parking sur cette même rue. Le cabinet Legendre a en charge de préparer le tracé.

A l'unanimité le conseil vote :

- la poursuite des études
- l'aménagement de cette route pour présenter un projet officiel.

Rue Anne de Bretagne rue du Breil :

La poursuite de l'aménagement de ces 2 rues est votée à l'unanimité: effacement des réseaux, pose de trottoirs, espaces verts, parking, programme d'électrification.

Eglise :

A l'unanimité le conseil accepte :

- La mission du cabinet Haye pour les travaux d'électricité. Cette mission est évaluée à: 5450€ HT
- Le D.C.E. (dossier de consultations des entreprises) présenté par le cabinet Lecoq pour la phase 1 concernant les travaux suivants: façades sud et ouest de l'église.

Lot 1 : Maçonnerie – lot 2 : restauration des menuiseries – lot 3 : restauration des vitraux.

Le montant des travaux est estimé à 445 740€ HT (honoraires compris). Les subventions représentent au minimum 53%

Autres travaux :

- **Eclairage public** : 44 leds ont été installés dans les lotissements des Prés-Verts et du Bois Nouveau dans un souci d'économie d'énergie.
- **Salle Beau Soleil** : programmation d'un changement d'éclairage.
- **Logement derrière la mairie** : la réfection de la toiture et de murs a été partiellement réalisée. Une réflexion sur l'aménagement global de ce logement est lancée.
- **Ecole Charles Perrault** : la cuisine dans l'ancien bâtiment a été aménagée pour les T.A.P. (temps d'aménagement périscolaire). Un espace toilette est aussi prévu. Une rampe en enrobée a également été réalisée.

Finances

Subventions

- Par 17 voix et une abstention une aide de 2200€ a été accordée au stade Louvignéen Football-club. (aide exceptionnelle accordée suite à la montée du club en DRH)
- Une aide de 879,48 € correspondant aux frais de fonctionnement engendrés par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été accordée à l'unanimité à l'école Saint Patern.

Prime personnel communal :

A l'unanimité, le conseil accepte que :

Jacqueline Edelin et Kévin Poulard étant titularisés, perçoivent la prime I.A.T. (indemnité d'administration et de technicité). Prime calculée sur le coefficient 1 au prorata de leur temps de travail.

La prime de Mr Parriaux secrétaire de mairie passe au coefficient 8. L'augmentation de sa charge de travail due à la gestion des nouveaux rythmes scolaires et du centre de loisirs justifiant cette progression.



Séance du 23 septembre 2014 (suite)

Economie d'énergie

Dans le but de permettre aux particuliers équipés en chauffage électrique de diminuer leur consommation électrique, par l'intermédiaire de Vitré Communauté, la commune a signé une adhésion avec la société Voltalis.

Voltalis transmettra aux foyers concernés une information sous couvert de la mairie. Les foyers intéressés contacteront alors la société. Ce dispositif est gratuit pour les ménages.

Projet

Suite au coût de rénovation important de la salle polyvalente actuelle dû à sa vétusté et à la mise aux normes, il est décidé à l'unanimité de consulter le cabinet CERUR pour étudier de nouvelles propositions.

Le lieu d'implantation, à côté de la salle actuelle, a été retenu par l'ensemble du conseil.

Vitré Communauté

Choix des dossiers pour les fonds de concours.

Afin d'établir le montant des fonds de concours (participation financière pour aider les communes), Vitré Communauté a demandé à chaque commune les 3 projets envisagés au cours de ce mandat.

Le conseil municipal a donné les 3 projets suivants :

- une salle polyvalente multifonctions
- une garderie municipale
- réflexion concernant le terrain de football stabilisé.



Le rôle d'un député à l'Assemblée nationale

Par Isabelle Le Callennec

Afin de vous être utile, j'ai souhaité vous donner ci-dessous quelques informations pratiques sur mon rôle à l'Assemblée nationale.

Un député vote les lois, contrôle l'action du gouvernement, participe à différents groupes de travail. Pour ma part, je siège à la commission des affaires sociales qui traite des sujets liés à l'emploi, la formation, la santé, les retraites, la sécurité sociale...

Je tiens des permanences à interval régulier à Vitré, Janzé, Châteaugiron ou Domagné.

J'adresse à chacun et chacune d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2015.

Isabelle Le Callennec, députée de la 5^e circonscription d'Ille-et-Vilaine

Permanence Parlementaire : 2 bis, place du Général de Gaulle 35500 VITRE (uniquement sur rendez-vous)

Tél. 02 30 96 61 83 : ou par mon mail : contact@isabellelecallennec.eu et retrouvez moi sur mon site

www.isabellelecallennec.eu



Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 14h à 16h (du 1^{er} juillet au 31 août le secrétariat de mairie est fermé le samedi matin).

Agence Postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours

le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du mardi au samedi (9 h 00 - 12 h 00)

A partir du 2 janvier 2015, venez découvrir

- la nouvelle gamme emballage à affranchir au choix un tarif unique
- Des services postaux de proximité pour les particuliers et les professionnels : enveloppes prêt à poster...
- Des services financiers de dépannage pour les particuliers : retraits, versements d'espèces, émission ou paiement de mandat cash...

Ordures ménagères et tri sélectif

Rappel ! Les bacs d'ordures ménagères ainsi que les sacs jaunes du tri sélectif ne doivent pas être déposés sur les trottoirs avant la veille au soir du ramassage afin d'éviter des dégradations par différents animaux.

Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Transferts de propriété des terres agricoles

Ligne LGV et travaux connexes

Le transfert de propriété des terres agricoles concernées par l'opération foncière liée à la création de la ligne LGV a eu lieu le 23 octobre 2014.

Les travaux connexes sont donc en cours. Ils dureront environ 5 mois.

Chaque propriétaire concerné sera contacté par les entreprises mandatées par EIFFAGE avant le début des travaux.

Mécénat pour les travaux de l'église

Nous proposons aux habitants et entreprises de devenir mécènes de l'église dans le cadre du chantier de restauration de l'église, édifice protégé au titre des monuments historiques : travaux de menuiserie des bas-côtés sud et ouest, de maçonnerie intérieure et extérieure, d'électricité et de restauration de 5 vitraux (dont 3 classés au titre des monuments historiques).

Les travaux sont estimés à 450 000 € HT et la consultation des entreprises est en cours. Les travaux, tant attendus, démarreront le 1^{er} trimestre 2015 pour une durée de 12 mois.

La Région qui subventionne ces travaux peut allouer un supplément d'aide si l'opération bénéficie d'un mécénat qui finance au moins 1% de l'opération, soit 4 500 €.

Ce dispositif, initié en 2011, porte une appellation qui souligne son caractère de partenariat et de solidarité « skoaz ouzh skoaz » qui signifie « épaule contre épaule ».

Les dons sont recueillis en mairie, déposés au trésor public. Les donateurs bénéficient d'avantages fiscaux selon la législation en vigueur soit une déduction du revenu imposable de 66% du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises. Les dons peuvent être déposés jusqu'au 30 juin 2015.



Taxi.com

Taxi.com est un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour des personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations (rsa, cmu, carte d'invalidité, apa, aah):

Jours de fonctionnement :

- le lundi de 9h à 18h30 (réservation le vendredi entre 9h et 12h)
- le mercredi de 9h à 18h30 (réservation le mardi entre 9h et 12h)
- le samedi de 9h à 13h (réservation le vendredi entre 9h et 12h)

Un tarif unique quelle que soit la distance parcourue. Taxi.com fonctionne uniquement sur 46 communes de Vitré Communauté.

Tarif pour un aller simple :

3€ : + de 65 ans ou personne inscrite à l'ANPE

2 € : bénéficiaires CMU et RSA ainsi que leurs ayants droits mineurs, carte d'invalidité, allocation pour adulte handicapée, allocation personnalisée d'autonomie

Pour pouvoir utiliser le service Taxi.com, vous devez obligatoirement faire une demande d'adhésion auprès de votre mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le règlement du service de transport à la demande disponible en mairie

L'arrivée d'un coordinateur

Damien Pinel a été recruté dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Il est en charge des activités et responsables des animateurs sur tout le temps périscolaire. Il est également directeur du nouveau centre de loisirs municipal.



TAP

(Temps d'Activité Périscolaire)

Les activités périscolaires ont débuté à la rentrée de septembre dans les écoles Charles Perrault et Saint Patern. Pour le moment tout se passe plutôt bien même si les enfants ont mis un peu de temps à s'habituer à ce nouveau rythme scolaire.

- Pour Charles Perrault, elles ont lieu : le lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.
- Pour Saint Patern : le mardi et vendredi de 15h15 à 16h30.

Beaucoup d'intervenants et d'activités sont mises en place. Les primaires de Charles Perrault sont répartis en 6 groupes et les maternelles en 4 groupes selon leurs âges.

Les primaires de Saint Patern sont répartis en 4 groupes selon leurs âges. Pour les maternelles il n'y a pas de groupes définis.

Pour les primaires des 2 écoles, l'année est divisée en 6 périodes (qui varient de 5 à 7 semaines). Chaque groupe change d'activité à chaque période. Par exemple pour Charles Perrault les enfants font 3 activités différentes dans la semaine et à chaque période ces 3 activités changent.

L'année est divisée comme suit :

- 1 : rentrée scolaire / vacances de la Toussaint
- 2 : Toussaint / vacances de Noël
- 3 : janvier / vacances d'hiver
- 4 : vacances d'hiver / vacances de printemps
- 5 : vacances de printemps / fin mai
- 6 : fin mai / vacances d'été

Pour les maternelles, il n'y a pas d'activités définies et les intervenantes varient entre jeux sportifs, jeux ludiques et activités manuelles en tenant compte de l'envie et du rythme des enfants qui sont encore petits.

Voilà pour ces activités périscolaires en espérant que celles-ci proposées par la mairie satisfassent les enfants, les familles et les intervenants....

Pour les enfants de **maternelles** les intervenants sont tout simplement les ATSEM des écoles aidées par des intervenants de la commune.

Pour Saint Patern il y a :



Annie



Marie-Christine



Marie-Thérèse



Marylène



Damien qui fait du sport avec les grandes sections le mardi

Pour Charles Perrault nous avons :



Sophie



Nathalie



Myriam



Sandrine

Les enfants de **primaire** peuvent ou pourront s'initier dans le courant de l'année à :

Charles Perrault



la sophrologie avec Christine



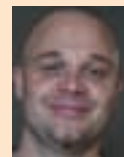
la danse avec Marjorie



la cuisine avec Annie



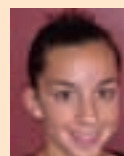
la musique avec Alexis



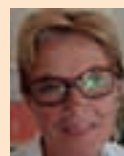
l'éveil à l'environnement avec Vincent



des activités manuelles avec Anita



des jeux sportifs avec Johanna

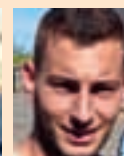


de la bibliothèque à l'école avec Mireille

Saint Patern



de l'informatique et découverte de sport avec Jonathan



du ping pong avec Alex



du football avec Ludovic



du Jardinage avec Michel

le canevas avec Jacqueline



du théâtre avec Patricia



la bibliothèque avec Agathe

Calendrier des manifestations

Janvier

- 09/ Vœux du maire : Salle Polyvalente
- 24/ Après-midi récréatif CCAS : Salle Polyvalente

Février

- 28/ Surprise partie des enfants des deux écoles (APEL et ENVOL) : Salle polyvalente

Mars

- 14/ Repas « APEL » : salle polyvalente
- 21/ Repas « Fait Mains » : salle polyvalente
- 24/ Concours belote du club amitié et loisirs : salle polyvalente
- 28/ Repas « Danse » : salle polyvalente

Avril

- 4 & 5/ Bourse aux vêtements de l'accueil de loisirs : salle polyvalente
- 24 & 25/ Tournoi de Volley : salle des sports

Mai

- 01/ Loto « Foot » : salle des sports
- 17/ Concours de palets : salle des sports
- 17/ Première communion
- 21/ Buffet campagnard - Club amitié et loisirs : Salle polyvalente
- 24/ Vide greniers :
- 29 & 30/ Spectacle de théâtre: Salle polyvalente
- 30/ 20 ans de Capucine : salle Beau Soleil
- 30/ Tournoi de foot et volley « inter quartier » : salle des sports

Jun

- 06/ Tournoi foot « jeunes » : salle des sports
- 13/ Gala de danse : Salle polyvalente
- 20/ Tournoi tennis de table : salle des sports
- 20 & 21/ Kermesse école Saint Patern : Salle polyvalente
- 27/ Kermesse école Charles Perrault : salle des sports

Juillet

- 13/ feu d'artifice + repas : Espace détente
- 30/ Repas des anciens combattants : salle Polyvalente



Info - Energie

Présentation de la mission d'espace info - énergie

Un lieu privilégié pour concevoir et améliorer son habitat, réduire ses consommations d'énergie, choisir son mode de chauffage, s'informer sur les énergies renouvelables, le choix de matériaux, ...

L'espace info-énergie du Pays de Vitré-Porte de Bretagne, est un service de conseils gratuits, neutres et indépendants financé par l'ADEME Bretagne (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et le Conseil Régional de Bretagne.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée et connaître les aides financières existantes ? Vous voulez comprendre vos devis ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller de votre territoire au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec le conseiller dans les locaux de la maison du logement au 47 rue de la Notre Dame à Vitré.

Des permanences délocalisées sont programmées sur Retiers à la maison du développement - 16 rue Louis Pasteur (uniquement sur rendez-vous) 10h à 12h, les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredi de chaque mois.



Accueil des nouveaux arrivants

Ce petit rituel communal (qui n'a pas eu lieu en 2014 pour cause de période électorale) se fera le Samedi 21 mars 2015 et accueillera toutes les personnes arrivées sur la commune depuis fin 2013.

Déchetterie Rappel des horaires

Lundi	10h00 - 12h00
mercredi	9h00 - 12h00
Samedi *	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

Fermeture à 17h30 de novembre à février.

Les Classes 4

La traditionnelle journée des classes qui a eu lieu le 4 octobre a permis à de nombreux « conscrits » de se retrouver pour une photo, un repas et une soirée dansante.



Animations jeunes

Pour les 11/ 17 ans

Une proposition est faite par la commission jeunesse de mettre en place cette été un espace loisirs avec la F.S.C.F 35 loisirs itinérants pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Cet organisme vient dans notre commune proposer des activités sportives et culturelles :

- Activités traditionnelles comme le baseball, roller, volley-ball, handball, hockey, badminton, tennis, foot...

- Activités sportives originales comme le tchoukball, kinball, ultimate, pétéka, vortex, billodrome, parcours d'orientation
- Activités culturelles et artistiques comme jeux de société, théâtre, danse, activités manuelles, cuisine, petits et grands jeux...

- Activités festives à la carte comme soirée familiale, palet, pétanque, soirée grillades.

L'encadrement est assuré par des

animateurs et directeurs diplômés et le matériel sportif et pédagogique est fourni.

Les inscriptions se feront en mairie pour la semaine complète.

Le coût de la semaine sera calculé en fonction du quotient familiale et dégressif pour les familles qui inscriraient plusieurs enfants.

Nous souhaitons connaître votre avis à ce sujet, pour cela veuillez remplir le coupon ci-dessous et le déposer en mairie :

✂

Nom : Prénom : date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Cocher la case correspondante Oui cela m'intéresse non cela ne m'intéresse pas

Point Information Jeunesse et Point Accueil Emploi de Vitré Communauté

Le Point Information Jeunesse est un centre d'accueil, d'information et de documentation ouvert au public dans les domaines suivants : enseignement, formations-métiers, formation permanente, emploi, société et vie pratique, loisirs, vacances, étranger, sports.

Les actions du PIJ :

Animation d'ateliers thématique - Forum Partir à l'étranger - Forum Jobs d'été - Forum Que faire cet été ? - Forum de l'alternance - Forum des associations Chateaubourg et



Argentré-du-Plessis - Forum printemps de la santé - Rencontre départementale de la jeunesse.

Des actions co-organisées : Site internet staj.fr - Action logement des jeunes - Bourse AGIR Jeune - Forum Jeun'pouss de Chateaubourg - Semaine de l'enfance jeunesse à Argentré du Plessis - Formation générale BAFA - Mise en place d'un chantier bénévoles.

Pour contacter le PIJ et le PAE de Vitré

Maison de l'Emploi - Place du Champ de Foire - Tél 02 23 55 16 21
pj-vitre@vitrecommunaute.org

Pour contacter le PIJ et le PAE de Chateaubourg

Le PIJ et le PAE de Chateaubourg - Maison pour Tous - 9 rue Pasteur
Tél : 02 99 00 91 15 - pj-chateaubourg@vitrecommunaute.org

les animatrices des PIJ peuvent se déplacer dans notre commune à la demande.



Le Point Accueil Emploi est un service de proximité ouvert à tous permettant aux utilisateurs d'être aidés dans leurs recherches d'emploi (entretiens personnalisés, réalisation de CV et lettre de motivation, réponses aux offres d'emploi, préparation aux entretiens, formations possibles...).

Le PAE offre un accompagnement personnalisé (accueil, information, orientation et accompagnement).

Les actions du PAE :

Ateliers au sein des PAE - « AR PAUZIG » à Chateaubourg - Cession découverte des métiers à La Guerche de Bretagne - Les Rendez-vous de l'emploi - Forum de l'emploi - Forum de l'orientation et des mobilités - Job dating jeune - Job dating plus de 50 ans

Pour contacter le PIJ et le PAE d'Argentré du Plessis

21 bis rue du Général Leclerc - Tél 02 23 55 16 21
pj-argentre@vitrecommunaute.org

Pour contacter le PIJ et le PAE de La Guerche de Bretagne

8 rue du Cheval Blanc - Tél 02 99 96 01 02 - pj@cc-paysguerchais.fr

c.l.i.c

(Centre Local d'Information et de Coordination) est un guichet d'accueil, d'information et de coordination pour les retraités, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et à leur entourage. Au même endroit, on peut rencontrer des professionnels chargés d'informer, d'orienter, de faciliter les démarches et de rassembler les acteurs locaux. Beaucoup sont capables d'évaluer les besoins et d'élaborer un plan d'aide en lien avec les intervenants extérieurs.

Vous avez besoin d'être :

- accompagné dans votre recherche d'établissements d'hébergement (accueil de jour hébergement temporaire, hébergement permanent, foyer de vie, accueil familial...)
- aidé au quotidien (ménage, courses, repas, toilette, transport adapté...)
- conseillé pour un retour à domicile après hospitalisation
- informé sur les démarches administratives (aides financières pour l'intervention d'aide à domicile, pour aménager ou adapter un logement, carte de stationnement, d'invalidité...)

Vous souhaitez :

- recueillir des informations pour votre bien-être, votre santé (prévention des chutes, atelier mémoire...)
- participer à la vie associative (clubs...)
- vous informer sur les loisirs...

Le clic vous accueille, vous écoute pour connaître vos besoins et vos difficultés, vous informe, vous oriente vers les services appropriés, vous guide, vous accompagne dans vos démarches, vous propose une réponse adaptée et personnalisée.

Information et prise de rendez-vous : 02.99.74.33.01 clic.vitrecommunaute@ccasvitre.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

4 jardins de la Trémoille 35500 vitré



Préparer un Noël sans déchet !

Les fêtes de fin d'année sont propices à la production de déchets : suremballages, papiers cadeaux, décorations... Le poids de nos poubelles augmente de 3% pendant cette période. Alors est-il possible de créer moins de déchets pendant les fêtes ?

Des cadeaux locaux au marché de Noël

Privilégier les marchés de Noël, c'est choisir des produits fabriqués (la plupart du temps) en local. Ils sont dès lors **moins suremballés que des produits manufacturés**, protégés pour les longs transports. En plus d'être plus respectueux de l'environnement, ils permettent de produire moins de déchets.

De plus, muni d'un **sac cabas, d'un sac à dos ou d'un panier** pour aller faire ses achats, les sacs jetables en plastique deviennent inutiles !

On pensera aussi aux cadeaux dématérialisés comme les cartes cadeaux et les bons d'achats, qui sont peu générateurs de déchets.

Surprenez vos amis avec le fait-maison !

L'emballage fait partie du cadeau. Il le met en valeur et attise la curiosité. Pourtant, après avoir été jeté, le papier cadeau finit sa vie à la poubelle et il est non recyclable. Alors comment l'éviter ? Il est possible de créer un emballage avec des **chutes de tissu, du papier de récupération** (journaux, publicités, vieilles enveloppes kraft...) que l'on personnalise avec de la laine ou du raphia.

On peut aussi créer des boîtes cadeaux! **Une vieille boîte à chaussures décorée d'un beau papier de récupération avec un**



nœud en tissu fera sensation et servira plusieurs fois.

La **décoration de la maison et du sapin** peut être réalisé à partir d'éléments de récupération (tissus, papiers...), des décorations des années précédentes, mais aussi de végétaux (petits branchages, houx, oranges, citrons verts et clous de girofle...). L'intérieur de la maison se colore alors et s'habille aux couleurs de Noël, sans créer de nouveaux déchets.

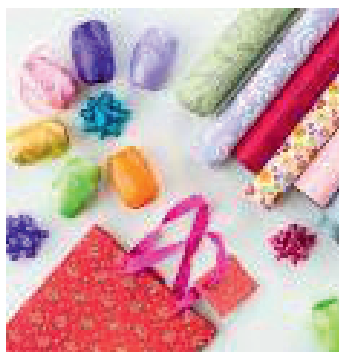
Découvrez d'autres astuces dans notre dossier spécial
www.smictom-sudest35.fr/dossier

Après les fêtes, le tri !

Papiers cadeaux, suremballages en plastique, polystyrène de calage, restes de repas, sapin... Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux ! Mais sont-ils tous recyclables ? Doivent-ils tous être jetés dans la poubelle grise ?

Le papier cadeau

Les papiers cadeaux ne sont **pas recyclables**. Il faut donc les jeter



avec les ordures ménagères (poubelle grise).

Le mieux, c'est d'éviter son utilisation. Comment ? En créant des emballages avec du tissu ou du papier de récupération ou en utilisant des pochettes ou des boîtes cadeaux réutilisables par exemple.

Les emballages des jeux et des jouets

Les **films de suremballage en plastique** sont à déposer dans la poubelle grise.

Les **boîtes en carton** sont à déposer à la déchèterie.

Les calages en polystyrène doivent être jetés dans la **poubelle grise**, avec les ordures ménagères. Si vous en avez une grosse quantité, vous pouvez les **déposer à la déchèterie**.

Le sapin

Les sapins de Noël naturels ne sont pas collectés avec les ordures ménagères même s'ils sont enveloppés dans un sac à sapin. Ils sont à **déposer sur les plateformes déchets verts en déchèteries**, sans aucun plastique ou autre déchet non-organique (décorations...).

Pour les sapins synthétiques, s'ils sont cassés, ils doivent être déposés dans la benne "**incinérables**" de la déchèterie.

S'ils sont en bon état, vous pouvez les déposer dans le caisson "**2ème Vie**". Il servira d'autres par le biais d'association d'insertion.



Découvrez d'autres gestes de tri dans notre dossier spécial
www.smictom-sudest35.fr/dossier

Udaf 35

Micro-crédit

Parents Ensemble - "Service de soutien à la fonction parentale"

- Si vous êtes inquiets pour vos enfants
- Si vous vous posez des questions
- Si vous voulez prendre du recul
- Si vous avez des doutes
- Si vous êtes concernés par des deuils douloureux
- Si vous voulez partager autour du rôle de parents

L'Union Départementale des Associations Familiales 35 est un lieu de ressource ouvert à tous

Maison de la Famille - rue Maurice Le Lannou - cs 14226 - 35042 RENNES Cedex

Contact : Secrétaire : 02 23 48 27 17 / Standard : 02 23 48 25 55



Cette action est une initiative :

- des CCAS de Châteaubourg, Domagné-Chaumeré, Louvigné de Bais, Ossé, Saint Didier, Saint Jean sur Vilaine,
- de l'ADMR de Châteaubourg,
- du Conseil Général,
- du CLIC des Portes de Bretagne (CCAS de Vitré),
- de l'Association pour le Développement des Soins Sanitaires sur le Pays de Vitré,
- du Pays de Vitré-Porte de Bretagne

Vous accompagnez dans votre quotidien une personne en perte d'autonomie

Groupe d'aide aux aidants

Canton de Châteaubourg

Le 1er mercredi du mois À 19h à la résidence du Chai 7, rue Louis Nutton à Domagné

ENTRÉE GRATUITE

Le 3ème mercredi du mois À 19h au restaurant municipal Allée des Sports à Domagné

Pour tout renseignements et réservations de places :

CCAS de Châteaubourg	02 99 00 87 63
CCAS de Domagné-Chaumeré	02 99 00 01 19
CCAS de Louvigné de Bais	02 99 49 00 28
CCAS d'Ossé	02 99 37 66 83
CCAS de Saint Didier	02 99 00 33 88
CCAS de Saint Jean sur Vilaine	02 99 00 33 55

N'oubliez pas de venir illustrer le zoom associatif qui se trouve dans le hall de la mairie. Il est à votre disposition pour y mettre vos affiches, les photos de vos manifestations.



Villa Bleue

A louer : appartement T3 adapté pour personnes âgées ou à mobilité réduite. Loyer : 537 € (Aide au logement possible)



Préserver les rivières et la ressource en eau

ZOOM sur le Syndicat intercommunal du bassin versant de la Vilaine amont (SIBVVA)

Notre commune est représentée au sein d'organismes extérieurs dont le SIBVVA. À l'occasion du récent renouvellement des mandats électoraux, nous avons désigné un délégué titulaire Sandrine Clément et un délégué suppléant Gérard Géraux pour y représenter la commune.



Qu'est-ce que le SIBVVA ?

48 communes ont décidé de se regrouper pour mener une politique de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Son territoire d'action s'étend de la source de la Vilaine à Juvigné en Mayenne, jusqu'à sa confluence avec le Chevré à Acigné en Ille-et-Vilaine, soit un territoire de 670 km², 1 000 km de cours d'eau, 3 barrages et 3 captages en rivières.

Son objectif est l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau, conformément à la directive européenne cadre sur l'Eau.

Les enjeux et problématiques du territoire :

- **Qualité de l'eau et alimentation en eau potable :** du fait de son caractère superficiel (rivières), la ressource utilisée pour la production d'eau potable est particulièrement vulnérable aux pollutions (phosphore, nitrates, pesticides et matières organiques).
- **Milieux aquatiques, zones humides et bocage :** les rivières ont subi de profondes perturbations (recalibrage, rectification, drainage des zones humides). L'existence d'une multitude d'ouvrages en travers des cours d'eau impacte également la mobilité piscicole et le transfert normal des sédiments. Quant au bocage, de part ses nombreux intérêts (préservation de la qualité de l'eau, biodiversité, paysages, élevage), il existe une réelle nécessité de le restaurer et le préserver.



L'organisation et l'action du SIBVVA :

Le syndicat est administré par un comité syndical (composé des membres délégués par les communes) au sein duquel est élu un bureau (1 président et 3 vice-présidents responsables des commissions rivière, agricole et non agricole). Une équipe d'animation (4 agents de terrain, 1 comptable) assure la réalisation opérationnelle.

Les actions menées se répartissent en 2 volets principaux : la sensibili-

sation (particuliers, communes, agriculteurs, entreprises, scolaires) et les travaux de restauration (cours d'eau et bocage).

« Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 7 juin 2015 pour notre manifestation BALAD'EAU PARC, au jardin du Parc de Vitré. »

Contacts : 15 boulevard Denis Papin
35 500 VITRE

Tél : 02 99 74 35 20 - Fax : 02 99 74 76
19 - animation@vilaine-amont.fr





Les compagnons du devoir

Journées Portes Ouvertes

Du vendredi 23 janvier 2015 au samedi 24 janvier 2015 de 9h00 à 18h00, les Compagnons du Devoir ouvriront au public leur Maison de : RENNES (35000) située 2, Rue Jules Verne

Cet événement sera l'occasion de faire découvrir à tous leurs métiers et les formations en alternance qu'ils proposent aux jeunes.

Des ateliers vivants animés par des apprentis et des Itinérants (Jeunes professionnels effectuant leur Tour de France) montreront des techniques et des réalisations pour faire connaître la réalité passionnante de ces métiers.

Des points d'informations sur les Compagnons du Devoir, l'apprentissage, le voyage sont également prévues.

En plus des familles, les **entreprises partenaires** des Compagnons du Devoir, les professionnels de l'éducation et de l'orientation ainsi que les **institutionnels locaux** sont conviés.

Venez nombreux !!!!!

Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France Constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique
2, rue Jules Verne-35000 Rennes -
téléphone : 02 99 65 14 00 - télécopie : 02 99 65 53 33



Cette année 2014 a été difficile pour de nombreux habitants. Dans cette période incertaine il est nécessaire de préserver notre confiance en notre capacité collective et individuelle pour construire un présent et un avenir plus serein.

Plusieurs points ont marqué ce dernier semestre.

L'accueil de loisirs qui est devenu au 1er Septembre municipal (comme nous, vous l'avez appris par voie d'affiche) et la création d'un poste de coordinateur pour la gestion du nouveau rythme scolaire et de l'accueil de loisirs. Pour ce qui est de cette grande réforme scolaire, beaucoup d'habitants regrettent le manque de concertation et d'informations.

Un projet réclamé par beaucoup d'entre vous, la construction d'une salle multifonction. La mise en place d'une commission et d'un groupe de pilotage va permettre une concertation collective du projet.

Faisant partis de ces groupes de travail nous veillerons à ce que le projet s'inscrive dans une démarche d'urbanisme durable et économe, mais également à ce que cette réalisation réponde à tous les Louvignéens pour leurs manifestations culturelles, associatives et familiales.

Rien ne se fait sans la volonté, la passion, l'engagement citoyen. Alors croyons en la capacité des Louvignéens pour anticiper l'avenir.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année Et une très Bonne Année 2015.

Marie Noëlle RENAULT

Jean-Yves LEBLANC

Sophie SALLES

Pourvousetavecvous35@gmail.com



Espace jeux Capucine

situé près des commerces



Un grand Merci à Jean-François Rossard qui nous offre gracieusement ce panneau pour mieux signaler notre atelier d'éveil.

A la rentrée de septembre 2014, nous avons accueilli Lénaïc Le Lannou, éducatrice de jeunes enfants, qui remplace Chantal Chotard jusqu'à son retour prévu début 2015.

Les 2 groupes du lundi et jeudi fonctionnent à plein régime avec des groupes complets. Capucine respecte la charte de qualité des espaces jeux, est ainsi soucieuse de ne pas dépasser l'effectif de 15 enfants en présence. Les premiers arrivés cèderont donc leur place aux suivants en attendant de voir comment évoluent les effectifs dans l'année...Merci à tous pour votre vigilance. Il est possible que, si cette situation perdure, nous envisagions l'ouverture d'une troisième matinée.

Les activités des enfants évoluent avec les saisons. Dans le planning des activités, nous avons souhaité proposer beaucoup d'ateliers de peinture. Les petits aiment la sensation de la peinture aux doigts et ce droit exceptionnel à la saleté ! La peinture avec les doigts est une forme d'expression créatrice particulièrement gratifiante sur le plan émotionnel pour les jeunes enfants. Elle présente notamment l'avantage de fortifier les muscles des mains et des doigts et de leur permettre de comprendre de manière pratique le principe des

mélanges de couleurs. Se débarbouiller les mains est aussi une activité à part entière !

Nous remercions la municipalité pour la rapidité des travaux exécutés à l'espace jeux :

- l'aménagement du lave-mains mis à hauteur d'enfant
- aménagement des toilettes des enfants avec cloison et de la table à langer, pour préserver davantage d'intimité.

La bourse aux vêtements, jouets, puériculture de l'association CSF des 22 et 23 novembre derniers est un fabuleux échange générationnel. Bravo à tous les bénévoles ! Notre motivation à tous est l'intérêt des enfants. L'association a décidé de partager les bénéfices de cet événement entre Capucine et les écoles de la commune.

Cette année encore, les Capucins et Capucines, ont partagé le spectacle de Noël avec les enfants de maternelle des écoles Charles Perrault et St Patern.

1994/2014

Capucine fête cette année ses 20ans.

A cette occasion, l'association propose une porte-ouverte le **samedi 30 mai 2015, de 10h30 à 12h**, à laquelle petits et grands, anciens et nouveaux Capucins, sont tous conviés.



Lénaïc, éducatrice jeunes enfants et l'atelier d'automne avec les Capucins : Margot, Maël, Léo, Kalen et Nolan.



et les pochoirs 'HALLOWEEN...



Formation au portage physiologique avec Mme Virginie Derobe, du Rheu, haptothérapeute. Intervention du samedi 11 octobre 2014, à Capucine.



C.S.F.

La CSF a obtenu son label : « CLUB PARENTS »

Nous l'attendions depuis un moment. C'est chose faite !

Le club parents de Louvigné de Bais a ouvert le mardi 21 octobre 2014 avec une première soirée de 3h entre 12 parents ultra motivés ! Un club parents, qu'est-ce que c'est ?

On se retrouve entre parents une fois par mois en atelier animé par une éducatrice de jeunes enfants, Mme Chantal Chotard.

Nos outils : les cahiers de l'élève et livres d'Adèle FABER et Elen Mazlish :

« Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent... » et « Parents épanouis, enfants épanouis. Votre guide pour une famille plus heureuse ». Editions du Phare, Canada.

Comment nous y prendre avec nos sentiments ? Comment mieux communiquer avec nos enfants afin que chacun donne le meilleur de soi-même ? afin d'édifier l'estime de soi ? D'inspirer la confiance ? D'encourager son/ses enfant(s) à assumer ses responsabilités ?

Le groupe a atteint son maximum de 12 adultes. Toutefois, il est possible de s'inscrire sur liste d'attente en cas de désistement éventuel ou de création d'un deuxième groupe.

Vous pouvez contacter Mme Marina Rossard au 02.99.49.08.65 ou par mail : myrossard@gmail.com

Le club parents est financé par « CAF et famille », la municipalité et les adhésions des familles : 42€/an livres inclus et adhésion à la CSF de 23€/an.



Le bureau

- Marina BROCARD et Marina ROSSARD, co-présidentes
- Marie-Christine TROZYN, secrétaire
- Nathalie JULLIOT, secrétaire adjointe
- Stéphanie ROUSSEAU, trésorière
- Magali DALLE, trésorière adjointe
- Katia CANTIN, ressources humaines
- Emilie BURGER, Jean-Yves LEBLANC, Laurene LEGENDRE, Isabelle MARTIN, Roselyne MENAY, membres

Centre Communal d'Action Sociale

Repas Ccas

Le 25 octobre, le CCAS avait invité les Louvignéens de plus de 70 ans à son traditionnel repas annuel.

110 personnes ont répondu à cette invitation.

Pour la 2^e fois, ce repas est organisé à la salle polyvalente de Louvigné et servi par les membres du CCAS. Cette formule a plusieurs avantages :

- Elle permet de faire participer les commerçants de la commune (traiteur, restaurant, épicier, boulangier).
- De plus, le service étant fait par les membres du CCAS (et quelques conjoints venus prêter main-forte), une convivialité s'est installée entre tous, pour le plus grand plaisir des invités et des serveurs.

Dès 9 heures du matin, tout le monde s'est activé pour installer les tables et faire la décoration de la salle, une décoration automnale très réussie. Nous remercions Régine - de l'accueil de la mairie - qui nous a confectionné de magnifiques bouquets et fabriqué les menus tout à fait en accord avec ce thème automnal.

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, avec la participation de nombreux chanteurs et conteurs, et s'est poursuivie assez tard dans la soirée avec les joueurs de cartes.

À cette occasion, les cartes de vœux ont été réalisées par les maternelles de l'école Charles Perrault pendant les TAP.



A ne pas manquer :
Un nouveau rendez-vous à noter : le samedi 24 janvier pour un après-midi détente avec spectacle et goûter.

Sapeurs-Pompiers de Louvigné de Bais

Les sapeurs-pompiers de Louvigné de Bais défendent, en premier appel, environ 4050 habitants répartis sur les communes de Louvigné de Bais, Chancé, Cornillé, Torcé. Les 26 sapeurs-pompiers du centre interviennent également sur l'axe Rennes-Paris.

L'effectif est composé de :

1 officier / 7 sous-officiers : 3 adjoints, 4 sergents / 18 hommes du rang : 9 caporaux, 9 sapeurs

La caserne comprend : un v.s.a.v / un f.p.t / un v.t.u / une v.l.f

Le fonctionnement de la caserne

Quatre équipes de 6 à 7 personnes aux compétences et formations complémentaires sont de garde durant une semaine du vendredi 20h au vendredi suivant, sous la direction d'un chef de garde (officier ou sous-officier).

En semaine, durant la journée, les sapeurs-pompiers disponibles en fonction de leur activité professionnelle et vie personnel assurent les départs.

En 2013, les sapeurs-pompiers de Louvigné de Bais ont réalisé 188 interventions.

Afin de maintenir les acquis, des manœuvres sont organisées chaque mois (en général le 1er vendredi du mois) sur un ou plusieurs thèmes, tels que :

Le secourisme / L'incendie / Les opérations diverses

Dans l'année, les sapeurs-pompiers ont également la possibilité de suivre des formations complémentaires afin de développer leurs compétences et monter en grade.

Journée Portes Ouvertes

Dans le but de susciter les vocations, le centre de secours de Louvigné de Bais a organisé une journée portes ouvertes le dimanche 15 septembre 2014.

Sous un soleil radieux, petits et grands ont pu découvrir le centre de secours et les engins exposés dans la cour de la caserne.

Plusieurs ateliers étaient également organisés : détecteurs de fumée, utilisation des extincteurs, exposition de maquettes et matériels anciens.

Deux manœuvres ont été réalisées par les sapeurs-pompiers du centre : la première simulait la prise en charge d'un accidenté de la route, la seconde un départ de feu dans un local.

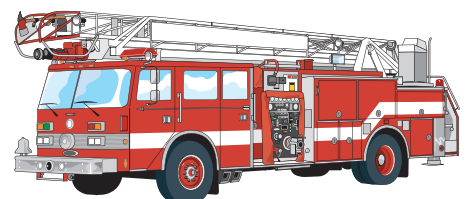
Décorations

Lors de la cérémonie de Sainte-Barbe, qui a eu lieu le 06 décembre 2014, le Caporal-chef Joël Haigron s'est vu remettre la médaille d'honneur de Vermeil pour ses 25 années de dévouement au centre de secours.

L'Adjudant-chef Olivier Cornée, quant à lui s'est vu remettre la médaille d'honneur d'argent, félicitant ses 20 ans d'engagement aux services des autres.

Le lieutenant Gérard Hiron a été également félicité pour son engagement et notamment les 12 années passées à la tête du centre de secours.

L'adjudant Daniel Orhan a été également mis à l'honneur. A la fin de cette année, il mettra un terme à sa carrière de sapeur-pompier volontaire après 21 ans passés au centre de secours. Outre les fonctions opérationnelles, Daniel a été pendant plusieurs années le président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Louvigné de Bais.



Sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

Comment devenir volontaire

Le volontariat est un engagement citoyen. Il est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire participe, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours. 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires.

Ils sont près de 200 000 à avoir fait le choix, en parallèle de leur activité professionnelle, de consacrer une partie de leur temps au service de leur communauté. En fonction de ses disponibilités, le sapeur-pompier volontaire effectue en moyenne 6 interventions par mois.

S'engager

Pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires, adressez-vous à l'adjudant Pascal Monnier (Chef de centre).

Pour plus de renseignements :

www.sdis35.fr

www.interieur.gouv.fr

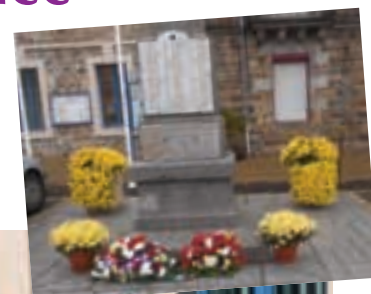
www.sapeurs-pompiers-volontaires-moi-aussi.fr

Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »

2014 une année de plusieurs commémorations. Depuis la fin de la guerre 1914-1918, les communes de Louvigné de Bais et de Chancé ont toujours célébré ensemble les différentes commémorations

- La sonnerie du tocsin a retenti à 14 h, le vendredi 1^{er} août pour la mobilisation générale, une soixantaine de personnes ont rendu hommage aux 52 morts de Louvigné de Bais et aux 20 de Chancé qui sont inscrits sur les monuments aux morts.

- Du 7 au 11 novembre, de nombreuses personnes se sont rendues à la mairie de Louvigné de Bais pour visiter l'exposition relatant la guerre 1914-1918. Les enfants ont posé de nombreuses questions. Collection constituée par Charles Perdreau de Moutiers, bien connu du monde des combattants



- Le 11 novembre, l'inauguration d'une stèle à Chancé. 200 personnes environs étaient au rendez-vous. Cette stèle va être la mémoire de tous ceux qui ont été impliqués dans les différents conflits : 14-18 / 39-45 / Indochine et Algérie. Souvenons-nous que la paix est fragile.

Prochain rendez-vous le jeudi 29 janvier 2015 à partir de 14 heures à la salle Club pour l'assemblée générale, le renouvellement du bureau et la galette des rois....

Club Amitiés et Loisirs

Dans la continuité des activités du premier semestre, confortées par la croissance des adhésions, (118 inscrits) le second semestre qui s'achève nous amène à faire le point sur cette dernière période.

La sortie croisière sur la Mayenne du 27 juin

Comme l'an passé à « Terra Botanica » près d'Angers, cette promenade avec déjeuner sur le bateau, suivie d'une visite de cave à cidre a été très appréciée par les 43 participants, malgré les quelques pluies du matin. Son déroulement avec des horaires de départ et de retour très accessibles y compris aux personnes à mobilité réduite permet au plus grand nombre de passer de bons moments de convivialité. Une journée similaire sera reconduite en 2015.



Le forum des associations du 6 septembre

Toutes les opportunités doivent être saisies pour renforcer le lien associatif, pour se faire connaître et expliquer nos activités propices à notre mieux vivre ensemble. Ce forum fait aussi prendre conscience des multiples engagements désintéressés à toutes les étapes de la vie sur notre commune.

Le jeu du « gai-savoir » du 2 octobre

Nous avons réuni 12 équipes de 3 personnes (surtout de l'extérieur). Ce loisir est l'occasion de tester nos centres d'intérêt et de stimuler notre culture générale. Ce jeu d'équipes met plus en valeur nos

complémentarités que l'esprit de compétition. Les mieux placés peuvent s'ils le désirent participer au régional ou au départemental. Il ne faut surtout pas penser qu'il est réservé aux initiés.

Le concours de belote du 6 octobre

Pour des raisons d'harmonisation de calendrier, celui-ci a été reporté du 30 septembre au 6 octobre. Nous avons ainsi pu maintenir une bonne participation (96 équipes), considérée comme l'une des meilleures de notre secteur, ceci, en partie, grâce à notre implication dans les concours extérieurs. Nous insistons à nouveau sur la nécessité d'élargir le nombre d'équipes en déplacement pour alléger la participation de chacun qui peut devenir contraignante avec un nombre d'équipes trop restreint.

Le banquet annuel du 15 novembre

Ce rendez-vous festif, le plus suivi de toutes les rencontres du club, rassemblait 90 convives contre 79 l'an passé. Il a suscité un déploiement soutenu de chanteurs et conteurs, agrémenté cette année d'une animation extérieure.



Le groupe « activation de la mémoire »

Il continue ses activités pour la troisième année et de manière autonome avec quelques unités supplémentaires (15 en moyenne/réunion) le 3^e mardi de chaque mois (9h

à 11h30) d'octobre à avril, à la salle Club. Il s'adresse à tous les adhérents. Nous vous encourageons à participer à l'une de ces rencontres, sans engagement de votre part, et vous constaterez que l'on y prend du plaisir tout en stimulant ses neurones.

L'exposition souvenirs de la guerre 14-18

Le club s'est aussi investi dans l'exposition souvenirs de la guerre 14-18. Cette manifestation s'est déroulée du 7 au 11 novembre, en appui à l'association des anciens combattants dans son organisation et par la présentation de documents d'histoire locale. Ce fut un temps fort de la commémoration anniversaire de l'armistice du 11 novembre.

L'année s'est terminée par la traditionnelle bûche de Noël, le 11 décembre.

Nos projets à développer pour 2015

En cette fin d'année, nous souhaitons innover en vous proposant pour 2015 : une semaine dans l'un des centres de vacances sélectionnés par notre fédération départementale à des conditions très avantageuses ; par exemple en Camargue pour 530 € par personne transport compris et 345 € pour les non imposables (vacances subventionnées) des précisions vous seront communiquées prochainement.

Par ailleurs, l'informatique entre de plus en plus dans nos vies, des formations peuvent être organisées localement et animées par des retraités bénévoles pour des sommes modiques (frais d'organisation) dès lors que l'on puisse réunir 7 ou 8 candidats pour un programme de 5 à 6 demi-journées ou journées entières.

Ecole publique Charles Perrault

Ouverture d'une 8^e classe à l'école Charles Perrault :

La progression des effectifs a permis, cette année, l'ouverture d'une 8^e classe. Il y a désormais 3 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire.

Quelques changements interviennent donc au sein de l'équipe pédagogique

En maternelle

TPS-PS : Mme Laëtitia Gendron et M. Pierrick Abellard

MS : Mme Frédérique Deguet

GS : Mme Magali Cardin

Les ATSEM, Myriam Paillard, Sophie Gallardo et Nathalie Mallier, assistent les enseignantes dans les classes de maternelle

En élémentaire

CP : Mme Laura Cadieu

CP-CE1 : Mme Marie-Anaïs Cissé

CE1-CE2 : Mme Claire Louaisil

CE2-CM1 : Mme Sabine Paoletti

CM2 : Mme Solène Courgeon

Mme Viviane Le Clech (enseignante du Réseau d'Aide) et Mme Paule Drouyer (auxiliaire de vie) viennent compléter cette équipe

La directrice de l'école, Stéphanie Leroux, assure, cette année encore, le poste de directrice associée de la circonscription de Vitré. Elle est donc présente à l'école mais est déchargée de classe à temps complet. Mme Marjorie Siess occupe le poste d'assistante administrative.

Fonctionnement de l'école :

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il y a classe le mercredi matin. Les autres jours, l'école se termine désormais à 15h30. Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont proposés par la municipalité de 15h30 à 16h30. Des activités variées sont proposées aux enfants : sophrologie, éveil à l'environnement, cané-

vas, musique, danses, jeux sportifs, activités manuelles...

L'école dispose d'un service de garderie, le matin et le soir, encadré par du personnel municipal. La garderie fonctionne de 7h30 à 8h35, le matin et de 16h30 à 19h, le soir.

Voici quelques projets réalisés depuis le début de l'année ou à venir :

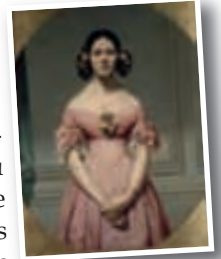
Les journées anglaises :

Dans le cadre des programmes d'enseignement de l'école primaire, une initiation à l'Anglais est assurée pour les élèves à partir du CP. Cet enseignement est réalisé par les enseignants de l'école habilités en Anglais. Afin de permettre aux enfants de pratiquer l'anglais de manière active, des « journées anglaises » sont également banalisées tout au long de l'année sur différents thèmes. Lors de ces journées, les élèves de l'école sont invités à venir en uniforme scolaire. La première journée anglaise était sur le thème d'Halloween.



Journée culturelle à Rennes :

Le mardi 18 novembre, les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM2 se sont rendus à Rennes, au Musée de Bretagne et aux Champs Libres. La classe de CM2 a participé à une visite-animation de la biennale d'art contemporain, Playtime. La classe de CE2/CM1 a travaillé autour du portrait, à partir d'une œuvre issue de la collection permanente du musée et datant du XIX^e, le portrait d'Isaure.



L'après-midi, les deux classes ont assisté à une projection au planétarium sur le système solaire.



Spectacles au Centre Culturel de Vitré :

Le 3 novembre, les élèves de Grande Section ont assisté au spectacle « ça tourne, nos quatre saisons ». Les deux personnages de la pièce de théâtre créent quatre tableaux issus de souvenirs d'enfance, quatre univers liés entre eux qui permettent



d'aborder la notion du cycle des saisons et du temps qui passe.

Au mois de janvier, ce sont les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 qui se rendront au Centre Culturel pour découvrir le Petit Chaperon Rouge.

Exposition sur la 1ère Guerre Mondiale :



Les Anciens Combattants de Louvigné ont proposé aux élèves de CM2 de participer à l'exposition sur la guerre 14-18 qu'ils organisaient pour le Centenaire de la Guerre. Les élèves ont donc réalisé des recherches à partir de documentaires prêtés par la bibliothèque municipale et ont préparé des exposés qui ont été affichés lors de l'exposition. Certains enfants ont également assisté à la cérémonie du 11 novembre en mémoire des soldats.

CinéJeunes, l'éducation à l'image :

Cette année, toutes les classes d'élémentaire participent au projet CinéJeunes. Le thème retenu est « Ton conte est bon ». Au cours de l'année, quatre films sont projetés à l'école, L'enfant lion, Zarafa, Ernest et Célestine et La véritable histoire du petit chaperon rouge.

Quelques jours après la projection, un animateur CinéJeunes vient dans les classes pour échanger avec les élèves sur le film et leur donner assez d'in-

formations pour développer leur interprétation personnelle et leur esprit critique.

Parcours de motricité pour les maternelles :



Chaque période, les enseignantes de maternelle mettent en place pour quelques jours, un grand parcours dans la salle de motricité de l'école. En réalisant ce parcours, les élèves sautent, franchissent, roulent, grimpent... Ils développent ainsi leur équilibre et surmontent leurs appréhensions. C'est un moment d'apprentissage très apprécié des enfants.

Natation pour les élèves de Cycle 2 :

Les élèves des classes de GS, CP, CP/CE1 et CE1/CE2 viennent tout juste de terminer un cycle de natation à la piscine de Vitré. Avec l'aide des enseignants, des maîtres-nageurs et de parents agréés, ils ont pu se familiariser avec l'eau, apprendre à se déplacer dans l'eau...



Découverte du rugby pour les élèves de CM2 :

La classe de CM2 a commencé l'année scolaire par un cycle de rugby. Ils se rendaient, chaque



jeudi à l'espace détente. Au programme : échauffement, jeux de passes. Ils ont aussi appris à se ceinturer... en douceur !

Course d'orientation :

La classe de CE2-CM1 a débuté l'année par un cycle de course d'orientation, d'abord dans les cours de l'école, puis à l'espace détente. Ils ont appris à lire des plans et à s'orienter précisément pour récupérer des balises.



Les activités pédagogiques complémentaires

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, des activités pédagogiques complémentaires sont proposées, le mardi soir, à des élèves par les enseignants soit comme aide personnalisée soit comme activités autour du projet d'école.

- Les élèves de maternelle ont jardiné : observé les anciennes cultures, récupéré des graines, rempoté le basilic, retourné la terre, apporté du terreau et planté de nouvelles graines de saison.



- Les élèves de l'élémentaire travaillent autour du projet « Dis-moi 10 mots », ce sont 10 mots qui font partie de la langue française mais qui ont été empruntés à d'autres langues. Au cours de la première période, les élèves se sont inspirés du mot « grigri » pour créer des textes, des illustrations, des carnets de grigri et même leur propre grigri. La deuxième période a été consacrée au mot « bravo ». Les enfants ont mené des activités littéraires et artistiques autour de ce 2^e mot. Chaque autre période nous fera découvrir un nouveau mot.



Renseignements et inscriptions :

Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02.99.49.07.83

Vous pouvez également suivre toutes les actualités de l'école sur notre site Internet : <http://www.ecole-charlesperrault-louvignedebais.ac-rennes.fr/>

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une très bonne année 2015



Pour la troisième année le LOTO, s'est déroulé à la salle des sports. Ce fut un nouveau succès avec environ 350 personnes qui se sont déplacées le samedi 11 octobre. Le Loto des enfants a fait également des heureux.

Pour fêter Noël, les élèves de l'école Charles Perrault ont assisté au spectacle de Noël présenté par Magie Gantesque avec les enfants de l'espace jeux «Capucine» et les élèves de l'école Saint Patern et bien sûr tous les élèves de notre école ont bénéficié du traditionnel goûter avec la visite du Père-Noël.

Comme chaque année, l'ENVOL organise également une vente de brioches vendéennes, celle de novembre fut encore un succès avec près de 700 brioches vendues.



Les enfants passeront peut être chez vous courant janvier pour une vente de caramels et pour nos amateurs de brioches une deuxième vente aura lieu au mois d'avril.

Les manifestations au programme cette année sont la surprise-partie en février et le vide-grenier avec les parents de l'école Saint Patern le dimanche de la Pentecôte, le

24 mai 2015 et bien sûr la fête de l'école qui clôturera l'année scolaire le samedi 27 juin 2015.

Les bénéfices récoltés au cours de l'année permettront de réduire le coût financier de différentes sorties que les enfants feront cette année. Ils permettent aussi de financer des achats par les enseignantes de matériel pour les tout-petits.



Ecole privée Saint Patern

Mail : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@eco.ecbretagne.org

Site : <http://st-patern-louvigne-de-bais.ecbretagne.org>

La fin d'année à l'école.

La fin d'année s'est passée dans une ambiance très agréable comme tout au long de l'année. Tous les élèves ont pris du plaisir à organiser un spectacle sous le signe de 5 continents pour leurs parents qui nous semble-t-il ont été surpris des prestations de leurs enfants.

Les temps forts de l'an dernier :

L'île de Tatihou : Nous sommes partis 2 jours avec tous les élèves de cycle 3. Nous avons commencé par une visite de l'île. Nous avons pris un bateau amphibie, c'est-à-dire qu'il navigue mais qu'il peut également rouler sur le sable. Une fois sur Tatihou, Nom éponyme d'un chef Viking, sous un beau soleil, les élèves ont eu 3 activités :

- Visite ornithologique
- Découverte des fortifications Vauban
- Musée de l'île.

A la fin de cette journée, nous avons été accueillis dans un centre près de Tatihou, juste au bord de la mer, où les élèves ont pu chanter après le repas avec Marion à la guitare et Ghislaine et Aurélie en chorale.

Le lendemain, les élèves, dans la ferme aux 5 saisons, ont participé à un module pédagogique : du brin d'herbe au beurre.

Au cours de ce dernier, ils se sont essayés à différents types d'exercices qu'ils faisaient pour la première fois :

- Traire des vaches.
- Battre un pot de beurre.
- Nourrir des poules.
- Fabriquer des sucettes au caramel.

(Toutes les photos sont à voir sur le site

internet de l'école, bonne visite)

La rentrée 2014, sous le signe du stress !!!!

Quelle tension lors de cette 1ère semaine et pour cause... ces fichus rythmes scolaire !

Et pourtant tout s'est mis en place doucement et tranquillement. Pour les élèves pas de problème d'emploi du temps ! Eux ils ont bien compris qu'il fallait se lever un matin de plus pour venir à l'école. En revanche les parents ont légèrement pataugé. Mais au bout de 2 semaines plus de couac ni de problème pour retrouver son enfant. Plus de question à se poser sur « Où il se trouve ? »

Aujourd'hui chacun a pris le rythme de ces rythmes....

En ce qui concerne les maternelles dès le début d'année, nous avons pris la décision au sein de l'école de mettre de la souplesse dans la possibilité de récupérer ses enfants. Maintenant à chaque période nous demandons aux parents leurs jours de TAP pour les enfants. Ce qui semble convenir à tout le monde.

Rappelons quand même que l'objectif de ce changement est de permettre aux enfants d'avoir des journées de travail plus courtes.

Pour cette nouvelle année, nous avons gardé la structure pédagogique de l'an dernier en modifiant les horaires, qui sont consultables sur le site de l'école.

L'équipe pédagogique 2014-2015.

Pour cette nouvelle année, nous avons le plaisir d'accueillir Chrystèle, enseignante à ½ temps dans l'école et qui s'occupe le

mardi de la classe des CP-CE1 et le jeudi des CE2-CM1.

En raison de différents circonstances nous avons eu la chance de garder Aurélie parmi nous ainsi que Marion qui dispense à tout le cycle 3 des cours d'anglais.

L'équipe éducative de l'école est donc composée de 10 personnes sans compter nos bénévoles qui œuvrent tous les jours pour permettre un fonctionnement optimum de l'établissement.

Les projets de cette année :

Le cirque :

L'école est pour cette année dans un grand projet au tour du cirque...

Tous les élèves de l'école feront une représentation de cirque les vendredis 5 et 12 juin 2015.

Afin de réussir au mieux ces prestations nous avons le plaisir d'accueillir l'équipe du Breizh Malo Circus qui posera ses valises, mais surtout son chapiteau pendant 2 semaines à Louvigné de Bais.

Tout au long de l'année des activités seront mises en place afin de mener ce projet à bien, par exemple intervention d'une dumiste.

Le théâtre :

Dans le cadre d'un partenariat avec Vitré Communauté, les élèves de l'école iront voir des représentations :

- MS/GS : Petit bleu et petit jaune
- CP-CE1 : Le petit chaperon rouge
- CE2-CM : le roi sans tête

Les animations de Noël :

Le jeudi 18 décembre, toute l'école sera réunie dans l'église de

Louvigné afin de célébrer la naissance de Jésus. Vous êtes tous conviés pour cette célébration qui se verra un temps fort et convivial pour fêter Noël.

Le lendemain, le père Noël prendra un petit temps pour nous rendre visite.

Les maternelles

Le vendredi 6 juin, les enfants des classes maternelles sont allés à Bréal-sous-Montfort pour éveiller leurs sens.

Avec le parcours pieds nus, le petit train, le circuit « les yeux bandés », ils ont partagé cette journée dans la bonne humeur et sous le soleil.



Le mardi 1^{er} juillet, les enfants de PS-MS et GS de Louvigné et de Domagné se sont rassemblés dans la salle des sports de Domagné pour participer à des ateliers sportifs : courses à cheval, chamboul'tout, circuit vélo, les déménageurs avec des brouettes etc.....

La semaine du goût en TPS/PS/MS

Pour la semaine du goût, les enfants ont cuisiné deux recettes «surprises»! Les garçons ont préparé un potage potimarron-châtaignes avec le potimarron qu'Arthur nous avait apporté quelques semaines auparavant.



Les filles ont confectionné des sablés aux formes variées. Nous nous sommes bien régalés de ces bonnes recettes salées et sucrées.



Les CM1-CM2 s'improvisent reporters

Cette année scolaire est porteuse de nouveautés. Nouveaux rythmes, mais aussi nouveaux élèves, professeurs, ou locaux. Comment les premières semaines se sont-elles réellement passées ? Comment s'organisent les enseignants, et que pensent les élèves du mercredi et des TAP ? Grâce au travail de reporters des CM1-CM2, vous aurez les réponses à ces questions en lisant leurs articles, disponibles sur le site internet de l'école St Patern :

<http://st-patern-louvigne-de-bais.ecbretagne.org>

rubrique « Journal de l'école ».



La vie extraordinaire des CP de Louvigné de Bais !

J'ai un secret, ma vie est extraordinaire.

Le plus extraordinaire, c'est quand je joue aux cartes avec des papillons !
Non, le plus extraordinaire, c'est quand je vais en vacances à Saint Jean de Monts.
Ou alors, c'est quand je vais en vacances sur la planète des martiens !

Le plus extraordinaire, c'est quand je suis sur un cheval.
Ou alors, c'est quand les tigres font du trampoline !

Non, le plus extraordinaire, c'est quand je me transforme en maison avec des martiens.

Non, en fait, le plus extraordinaire, c'est quand je vais au cinéma,
ou alors quand je vais à Paris...
ou encore quand je vais à Disneyland.

Non, non et non,
Je sais, le plus extraordinaire, c'est quand maman me donne des bonbons.
Et aussi, c'est quand maman me croit !
Aïe, aïe, aïe, que c'est difficile de choisir.

Finalement, le plus extraordinaire, c'est quand papa et maman me font des bisous.

Rozenn, Flavie, Enzo, Amandine, Maxime, Nathan, Manoé, Pauline, Lola, Julien, Anna, Maëlle

A.P.E.L



Kermesse du 15 Juin 2014

Cette journée a débuté sous le soleil, par une messe célébrée par l'abbé J.L Guillotel à la salle polyvalente. Merci aux musiciens et autres bénévoles qui ont préparé cette célébration.

240 convives se sont retrouvés autour des grillades préparées par des parents bénévoles. L'après-midi s'est poursuivie par un spectacle dont les enfants étaient à l'honneur sur le thème des 5 continents....Et bravo, à l'O.G.E.C qui a relevé le défi du spectacle avec brio...

Enfin parents et enfants se sont retrouvés autour des nombreux stands tenus par des bénévoles. Pour terminer, le lâcher de ballons pour la plus grande joie des enfants.....



La vie de l'A.P.E.L.

Durant tout l'été, des parents bénévoles ont donné de leur temps afin d'embellir la classe des CP/CE1, aménager un nouveau bureau pour le directeur pour permettre aux enseignants d'avoir une salle de travail... Un grand merci à ces personnes qui ont œuvré pour le bien-être de nos enfants.



Présidente : Laurence Loison - Vice-présidente : Anne Reuzé
Secrétaire : Philippe Julliot - Secrétaire adjointe : Sonia Blot
Trésorière : Anita Philippe - Trésorière adjointe : Solenn Caudron

Le vendredi 18 octobre, se tenait le traditionnel marché d'automne dans la cour de l'école St Patern, avec la vente de nombreux produits de saison offerts par les parents, des cookies, des roses des sables, et autres gourmandises réalisées par les enfants avec l'aide des enseignants et de quelques parents... C'est un instant très convivial où chacun fait ses petites courses et se retrouve autour d'un café. Un grand merci aussi à la boulangerie de Louvigné, qui nous a fabriqué gracieusement des pains spéciaux dont la réputation n'est plus à démontrer.

Tous les samedis du mois d'octobre, de nombreux parents et enfants se sont retrouvés, dans la bonne humeur, et avec quelques averses pour le ramassage des pommes, qui ensuite sont vendues à la cidrerie. Le bénéfice permet d'aider au financement des différentes sorties scolaires pour les enfants...



Bonnes fêtes de fin d'années à toutes et tous... et à la rentrée le lundi 5 Janvier 2015

L'a.p.e.l et l'o.g.e.c.

La rentrée s'est déroulée le 1 septembre avec pour débiter un pot d'accueil offert par l'APEL, afin de recevoir les enfants et leurs parents dans de bonnes conditions.

Au cours de l'assemblée générale du vendredi 3 octobre l'effectif de l'association pour l'année 2014-2015 a été revu :

- 6 démissions dont le président Lanig Simon pour raisons professionnelles.
- 3 recrues : Aurélie Simon, Sonia Gouin et Sylvie Deniard

La nouvelle équipe sera donc composée de 15 personnes.

Nous remercions Lanig pour ses 3 années de présidence et lui souhaitons de réussir dans sa nouvelle vie professionnelle. Il a su fédérer et redynamiser l'association. La nouvelle équipe restera dans la continuité en organisant le ramassage des pommes (tous les samedis d'octobre), la vente de brioches avant les vacances et les chocolats de Noël.

Suite à l'élection du lundi 6 octobre, le bureau se compose de la façon suivante :



Les prochaines actions à venir sont :

- Le goûter de Noël
- la galette des rois (vendredi 16 janvier 2015)
- la Surprise Party en collaboration avec l'Envol (samedi 28 février 2015)
- le repas de l'APEL (samedi 14 mars 2015)
- porte ouverte 28 mars 2015
- le vide grenier en collaboration avec l'Envol (dimanche 24 mai 2015)
- la kermesse avec l'OGEC (dimanche 21 juin 2015)

Palet Club de Louvigné de Bais

La création du club à l'initiative de Charles Poirier et de quelques passionnés du jeu de palets remonte à 2004. Au fil des ans, le club a recensé de nombreux nouveaux adeptes. Pour l'année 2014, nous comptons 44 adhérents.

Le Club participe au championnat. Pour cette compétition, 28 clubs se sont inscrits pour la saison 2014 (343 licenciés).



- Le 18 mai dernier, le palet club a organisé un concours de championnat, avec le matin 62 équipes de 2 joueurs à 2 palets et l'après-midi 79 équipes de 2 joueurs à 4 palets.
- Le 24 août c'était le concours régional que nous organisons : le matin 62 joueurs et l'après-midi 57 équipes de 2 joueurs.
- Le club a engagé une équipe de 4 joueurs de Louvigné de Bais au championnat fédéral Interclub qui comprend 3 divisions.
- Le 27 septembre ce fut la journée détente pour les bénévoles et les adhérents, sur le terrain de loisirs avec l'organisation d'un

concours de palets en individuel. La soirée s'est terminée par un repas au restaurant « le chancéen ».

- Le 22 novembre a été cette année la date retenue pour la sortie annuelle du club. C'est une soirée cabaret suivi d'un repas à Bais qui attendait les membres.

A noter : entraînement tous les 15 jours, le vendredi soir à 20h30 à la salle polyvalente

Le président remercie tous les bénévoles et les adhérents pour leur dévouement lors de l'année 2014.

Contact : Charles Poirier,
06.01.29.30.02

L'association de palet vous souhaite un joyeux Noël

Dates à retenir pour 2015

10 janvier : Assemblée générale à 10 h30 salle du club

3 mai : concours de palets championnat

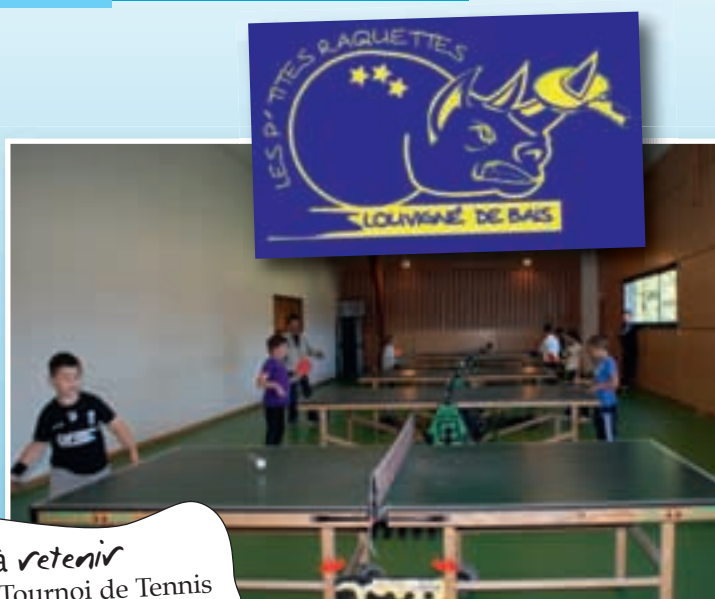
23 août : concours de palets régional

Les p'tites raquettes

Vacances d'été, le club des P'tites Raquettes a vu le jour à Louvigné de Bais. Pour sa première année les 39 adhérents pratiquent le tennis de table dans un cadre de loisir. 14 enfants de 7 à 12 se réunissent le samedi matin de 10h30 à 12h pour pratiquer et se perfectionner au « Ping-pong ». Les 25 adultes se rencontrent les mardis soir à partir de 20h et les jeudis à partir de 20h30

Le bureau de compose de 5 membres :

Lanig SIMON - Président
Patrice BERNARD - Vice-président
Gildas GIGOT - Trésorier
Jérôme PRIME - Secrétaire
Sébastien GAUTHO - Membre



Date à retenir
13 juin 2014 : Tournoi de Tennis de Table ouvert aux Louvignéens.



Stade Louvignéen football club

Consolider le club financièrement et sportivement

La saison est maintenant lancée et chacun a pris ses marques, joueurs, dirigeants, membres du comité et supporters.

Et l'on peut affirmer que chacun vit cette saison pleinement avec la satisfaction d'avoir réalisé des années sportives exceptionnelles.

En effet souvenez-vous qu'il y a 4 ans, nos seniors A évoluaient en D2 niveau district. Les voilà maintenant en DRH, en ayant réalisé sur cette période 3 montées successives. Cela est possible grâce à un groupe de joueurs d'excellentes qualités humaines et footballistiques, qui vit et progresse ensemble. Cela est aussi en grande partie dû à une personne très importante de notre association, Vincent BANCTEL, qui a conduit et fait progresser cette équipe au fil des saisons. Il a souhaité prendre du recul et je souhaite le féliciter du travail accompli.

Nous sommes tous fiers d'avoir apporté notre pierre à cet édifice.

Il faut maintenant le consolider et chaque membre de notre association est présent pour cela. Un bureau qui organise et structure le club avec pour mission de réaliser aussi bien que l'année passée en animations : repas du club, tournois sportifs : vétérans, seniors, jeunes et Inter-quartier ainsi qu'un Loto. S'ajoute à celles-ci une mission active de sponsoring. En effet, après ces montées successives, il faut que le bilan financier suive car les frais sont multiples. A ce jour les différentes commissions ont réalisé un travail important et c'est de bons augures pour la partie extra sportive.

Côté bilan sportif, nos équipes seniors réalisent à ce jour un début de saison très correct. Les seniors A occupent la quatrième place, l'objectif étant de se maintenir en DRH.

Les seniors B ont aussi cet objectif après leur montée en D2 l'année dernière, ils sont à ce jour 7^e.

Concernant les seniors C, l'objectif est de monter en D4 à la mi-saison. Ils sont à ce jour, invaincus et occupent la première place.

A noter, que nous avons engagé une équipe en entente avec Cornillé. L'effectif est serré mais elle réalise elle aussi un début de saison très correct (à ce jour 3^e)

Pour nos équipes Jeunes (U15-U17-U19) qui sont en entente avec Cornillé, St Aubin des Landes et Etrelles, il a été très délicat cette année de mettre en place les équipes. Cependant celles-ci réalisent un bon début de championnat.

Les U19 sont 7^eme / les U17 sont 5^eme / les U15A sont 4^eme / les U15B sont 3^e

Les U13A évoluent en D3. Un niveau supérieur à la saison passée et ils occupent la 4^e place.

Concernant le football animation, nous avons une poussée importante des effectifs depuis 2 années, cela est en partie dû à l'évolution du nombre d'habitants sur notre commune mais aussi grâce au travail de nos responsables d'équipes et du niveau de nos équipes. De plus l'effervescence des seniors reflète sur eux et l'émulation est bien présente dans certaines équipes, un réel plaisir.

Côté animation Jeunes, plusieurs événements sont à noter :

- Les U11 ont participé à la rencontre Rennes-Lorient et ils ont escorté les joueurs professionnels sur le terrain. Une initiative de Ludo qui a longuement travaillé avec Breizh Cola pour cette opération
- Nos U15/U17 participe-



Vincent BANCTEL

ront une nouvelle fois au challenge Orange Sport organisé par le groupe Pigeon

Merci à eux car ce sont des animations très importantes dans la vie d'un jeune sportif.

Je souhaite vous dire ma satisfaction de diriger le Stade louvignéen. Cette dernière ne serait rien sans l'investissement des nombreux bénévoles qui œuvrent chaque semaine. Ce sont 60 personnes qui participent à faire vivre notre association. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et participez sous différentes tâches à la vie du club. Merci à tous

Allez le stade Louvignéen !!!

Le Président, Mickael Louessard



Les U11 du stade LOUVIGNÉEN lors de l'opération Escorts kids de Breizh Cola.

Coordonnées téléphoniques et adresses mail

Président : Mickael LOUESSARD - 06 01 48 13 69 - louessard.mickael@orange.fr

Secrétaire : Moïse QUERU - 06 26 38 22 39 - queru.moise@neuf.fr

Cédric TREBON - 06 24 61 42 79

Responsable Seniors : Cédric LOURY - 06 27 36 49 44 - lourycedric@yahoo.fr

Emmanuel EURTEL - 06 15 43 46 89

Responsable jeunes : Ludovic MENARD - 06 12 35 81 29 - ludovic.menard324@orange.fr

Dynamic Gym

Les cours sont assurés toutes les semaines hors vacances scolaires et jours fériés.

La date de fin des cours est fixée **fin mai 2015**.

Dynamic gym propose 3 cours :

- Le jeudi de 19h30 à 20h30 pour les pratiques du step.
- Le jeudi de 20h30 à 21h30 pour la gymnastique dynamique.
- Le samedi matin de 9h30 à 10h30 pour la gymnastique d'entretien.

La gymnastique dynamique consiste à faire du renforcement musculaire, de la cardio.

La gymnastique d'entretien est un cours de gym plus douce.

Les cours sont assurés par des animateurs sportifs diplômés : François le jeudi et Vincent le samedi.



Les cours ont lieu à la salle polyvalente.

L'association se compose actuellement d'une quarantaine d'adhérentes et dispose de tout le matériel dont vous avez besoin pour la pratique des cours.

Il ne manque plus que votre motivation pour venir nous retrouver. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année, tarif préférentiel

N'hésitez pas, venez maintenir et développer votre forme physique avec Dynamic Gym.



La Chasse

Dégâts de cultures de maïs.

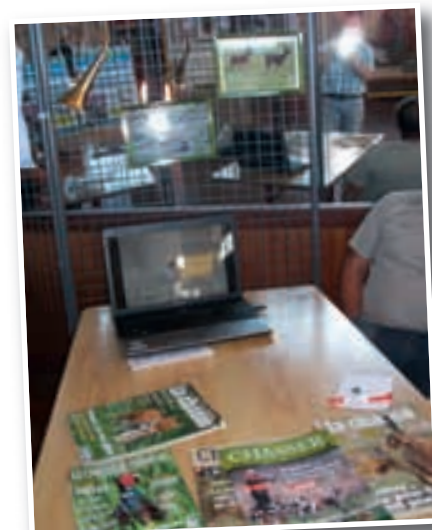
Chaque année pendant les semis de maïs (d'Avril à Mai), des dégâts sont causés par les corneilles.

**N'hésitez pas à me contacter :
Mr PIHOURD Daniel au
0622561447**

Participation au Forum.

Pour la 2^e année, l'association de chasse a participé au forum.

C'est un moyen de communications pour montrer l'image de la chasse.



Louvigné de Bais Badminton

L'association détente badminton de Louvigné de Bais a repris depuis mi-septembre. De nouveaux adhérents nous on rejoint.

Le groupe du lundi est assez conséquent par rapport à celui du jeudi et nous sommes majoritairement des femmes alors messieurs à vos raquettes!!!

N'hésitez pas à venir taper dans le volant vous serez les bienvenus. Les enfants accompagnés de leurs parents ou d'une personne majeure sont acceptés.

les jours de jeu restent les mêmes :

Le lundi de 18h30 à 20h (photo 1)

Le jeudi de 20h à 22h (photo 2)



Représentants :

Martin Virginie 0682090145

Bonneau Isabelle 0689314299



Théâtre «La vigne au Loup»

L'assemblée générale de l'association « La Vigne au Loup » a eu lieu le 17 octobre 2014. Un compte-rendu moral et financier plutôt positif a été présenté aux quelques familles présentes ...

« On a pu débattre de la cotisation demandée qui pour certaines familles paraît trop élevée. Il faut savoir que l'animatrice est salariée de l'association. Un salaire lui est dû. Les cotisations payées par les parents ne combrent pas les dépenses salariales. Heureusement, une subvention communale et les bénéfices des représentations permettent d'équilibrer les comptes... »

Les représentations théâtrales qui ont été jouées le 16 et 17 mai dernier ont rassemblé près de 150 personnes venues applaudir et encourager les comédiens en herbe ...

Merci au public, aux comédiens et aussi à tous ceux qui dans l'ombre ont œuvré pour que ces moments théâtraux soient réussis et magiques.

Grand merci à Patricia Pierre sans qui rien ne serait possible ... Elle nous confie sa passion qu'est le théâtre :

«J'aime transmettre ma passion car je pense qu'il est nécessaire de s'ouvrir au monde par la culture et le théâtre en fait partie. De plus je reste persuadée que la pratique de cette activité a des répercussions positives dans notre vie de tous les jours, enfants comme adultes. Le théâtre est à la fois une activité ludique et éducative. On y associe la concentration, la créativité, la spontanéité, la confiance en soi, le respect de soi et de l'autre et la vie en collectivité.»

Le théâtre est une peinture et le reflet de la vie.

Pour cette nouvelle saison 2014 /2015, on compte 34 inscrits qui se répartissent sur 3 cours :

- les lundis soirs de 19h à 21h pour les ados /adultes (9membres),



- les mardis soirs de 16h45 à 18h45 pour les pré-ados (11membres)
- les mercredis après-midi de 18h à 20h pour les ados (14membres)

Patricia est très satisfaite du travail réalisé avec ses élèves.

Ils se préparent pour un tout nouveau spectacle dont le thème reste encore secret.

**Retenez ces 2 dates :
le 29 et 30 mai 2015 à la salle polyvalente de Louvigné de Bais**

N'hésitez pas à venir les applaudir...

Petit changement dans la composition du bureau de l'Association :

Isabelle Bonneau nous rejoint au sein de l'association et devient secrétaire. Bienvenue et merci pour son engagement. Elle remplace Laurence Loison que nous remercions chaleureusement pour le travail de secrétariat fourni tout au long de ses 7 années. Cependant, elle reste membre. Son énergie et son expérience nous seront bien utiles.



Voici donc la composition du nouveau bureau :

- Stéphanie Barbey (présidente) / Paul Renault (Vice président)
- Isabelle Bonneau (secrétaire)
- Marie Laure Lambert (trésorière) / Marie Christine Gérard (trésorière adjointe)
- Laurence Loison (membre)

Les membres du bureau, Patricia Pierre et les comédiens vont souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et d'avance une bonne année 2015.

Renseignements près de :

Stéphanie Barbey (présidente) : 0299769383 ou 0670367097

Patricia Pierre (animatrice) : 0685642906

Fait mains

L'association fait mains a repris son activité, 60 personnes se sont inscrites pour l'année 2014-2015.

12 personnes suivent les cours d'activités manuelles le mardi soir de 20h à 22h.

38 personnes suivent les cours d'art floral animés par madame Delaisne le mardi après-midi de 14h30 à 17h et le soir à 20h, 1fois par mois.

Les cours de cuisine ont lieu le lundi, mardi et 2 vendredis par mois à 19h à la salle du club, et ce sont 48 personnes divisées en quatre groupes qui y participent.

La galette des rois aura lieu le 13 janvier 2015 à 20h.

L'association organise son repas le 21 mars 2015, venez nombreux.

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a changé de trésorière, après le départ de Yvette Viel, mais elle reste membre de l'association .Nous la remercions de tout ce qu'elle a fait lors de son mandat. C'est avec plaisir que nous accueillons sa remplaçante, madame Adeline Le Comte.



Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner chez madame Poulard au 02.99.49.08.33.

Danse Louvignéenne

Modern'jazz

La danse Louvignéenne a repris ses cours le mercredi 24 septembre : C'est Marine qui assure les cours le mercredi de 14 H 00 à 17 H 00 pour les enfants, et de 19 H 45 à 20 H 45 pour les ados et adultes.

Le cours de Zumba a lieu également le mercredi de 20 H 45 à 21 H 45 et obtient un beau succès. Il est toujours possible de venir découvrir cette danse et de s'inscrire à tout moment.

Activités de l'association

Nous allons, cette saison, fêter les 30 ans de la danse Louvignéenne !

A cette occasion, nous organisons plusieurs manifestations :

- Le mercredi 14 janvier 2015 : galette des rois pour les adhérents après chaque cours ;
- Le samedi 7 mars 2015 : loto réservé aux adhérents de la danse ;
- Le samedi 28 mars 2015 : repas ouvert à tous à la salle polyvalente ;
- Le samedi 13 juin 2015 : gala de danse avec tirage de la tombola.



Pour tous renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter :
 - Mme Chantal Moreau-David : 02.99.49.10.01
 - Mme Maryvonne Taburet : 02.99.49.01.76

Ecole de dessin

L'atelier d'arts plastiques de Louvigné de Bais est ouvert aux enfants à partir de 5 ans, jeunes et adultes. Dans une ambiance conviviale chacun peut à son rythme expérimenter et développer sa pratique artistique.

Le mercredi de 14h30 à 16h et de 16h30 à 18h00

Les ateliers proposés (1h30) permettent aux enfants de découvrir et pratiquer des techniques variées (dessin, peinture, modelage, collage, sculpture...).

Ces ateliers destinés aux enfants qui sont orientés vers l'apprentissage de différentes techniques, incite à la créativité et sensibilise les enfants au fait artistique.

Au programme : le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers ; le volume par le modelage de la terre et la sculpture à partir de carton, grillage, papier mâché et objets de récupération.

L'atelier propose un atelier jeunes et adultes le mercredi de 18h15 à 20h15.

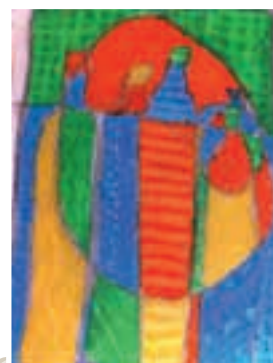
Dans une ambiance conviviale, l'atelier destiné aux jeunes et adultes (2h00) oriente vers l'apprentis-

sage de différentes techniques et la création. Il permet de développer une pratique personnelle et favoriser la curiosité pour la recherche. Des thèmes sont proposés pour permettre à chacun de découvrir et approfondir les techniques de dessin et de peinture. Rencontrer l'histoire de l'art.

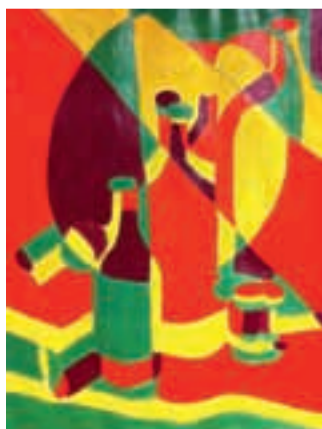
Natures mortes, végétaux, objets, modèle vivant, autoportrait, paysage sont dans un premier temps observés et reproduits en utilisant différents supports, outils, formats et techniques (graphisme, peinture, collage, techniques mixtes). La perspective est abordée de manière à la fois théorique au travers de l'histoire de l'art et pratique par une approche de la représentation des espaces réels.

Dans un deuxième temps, il s'agit de s'éloigner de la réalité ainsi appropriée et de partir à la rencontre de son imaginaire. Sont également expérimentés le volume et la sculpture en utilisant différents matériaux (carton, plâtre, papier mâché, grillage, fil de fer...).

Le modelage et la sculpture de la terre : préparation, montage, séchage, évidage, recherche sur le volume (figuratif ou abstrait).



Des stages à thème sont organisés pendant les vacances scolaires. Ouverts à tous les enfants adhérents ou non.



Info pratique

L'atelier est situé au Centre culturel rue Anne de Bretagne à Louvigné de Bais.

Les cours et les stages sont assurés par Stéphanie Galodé professeure d'arts appliqués et animatrice expérimentée diplômée en arts plastiques.

Renseignements : 02 56 28 05 56 - 06 74 66 73 15
Mme Pamela Hamon, Présidente de l'association

La Bibliothèque

La bibliothèque vous propose un large choix de romans, d'albums pour la jeunesse, de bandes dessinées, de documentaires et de revues. Vous pouvez également emprunter des CD audio et accéder de chez vous à la vidéo à la demande.

L'entrée est libre et gratuite. Une inscription annuelle de 5 euros par famille vous permet d'emprunter des documents et d'avoir accès à la médiathèque numérique. Chaque lecteur peut emprunter 4 livres, 2 revues et 3 CD pour 3 semaines.

L'équipe de la bibliothèque composée de 6 bénévoles et d'une salariée vous accueille, le mercredi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h.

Vous retrouverez toutes nos actualités sur le blog de la bibliothèque :

<http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>

Les partenariats :

La bibliothèque accueille l'école Charles Perrault et l'école Saint-Patern, le Centre de Loisirs et Capucine. Cette année nous participons également au Temps d'Activités Périscolaires.

Les animations :

Toutes nos animations sont gratuites. L'inscription est obligatoire.

Chaque mois nous accueillons Fanny de l'association « Histoires de grandir ». Cette lecture animée « Croq'histoires » est destinée aux enfants de 0 à 3 ans.

Pour les enfants à partir de 3 ans le spectacle « les ours, le loup, et ma grand-mère » par la compagnie « Graines d'histoires » a eu un fort succès.

Nous participons également aux prix des incorruptibles.

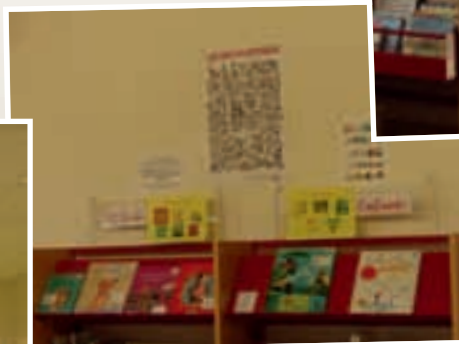
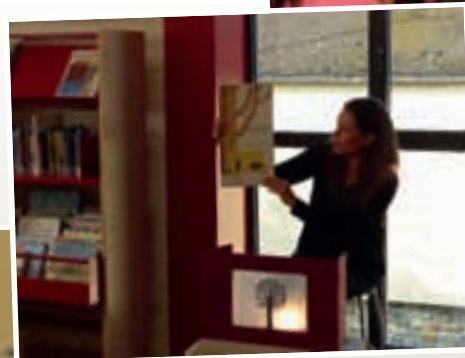
Cette année nous avons inscrit les écoles à un concours de dessins. Les élèves ont travaillé avec Stéphanie Galodé de l'école de dessin.

Le prix « A la Folie », pour les adultes a su conquérir les lecteurs qui sont toujours plus nombreux.

La proclamation des résultats de ce prix a eu lieu le 5 décembre à la bibliothèque de Marcillé-Robert.

Nous avons accueilli une exposition, les photographies du voyage de Lucie Louapre, qui a enseigné le Français pendant six mois à Java.

A l'initiative des Anciens Combattants, les écoles ont réalisé des panneaux, une œuvre concernant la guerre 14-18. Vous pouvez découvrir leurs réalisations à la bibliothèque.



Contact :

Agathe Lanoës - 18, rue Anne de Bretagne

35680 Louvigné de Bais

02 99 76 95 22 - bm.louvignedebais@gmail.com

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, maux de gorge et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2. Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3. Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4. Appelez les secours :
 - 112 : Numéro unique d'urgence européen
 - 18 : Sapeurs Pompiers
 - 15 : Samu
- 5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région.
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région.
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur.

Site(s) d'informations :

- www.santefr.fr
- www.prevention-maison.fr
- www.santegouv.fr
- www.inpes.fr
- www.developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement de mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, d'est-il-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- connecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées perdent parfois des ségelles à vie.



Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée par ramonage mécanique.

Ventilez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaudières principalement).



Attention au monoxyde de carbone - ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour répondre aux particuliers à disposition avec lesquels il convient de rester très vigilant et de ne pas se laisser tromper par les intoxications. Le placement des détecteurs doit être prioritairement en 3 lieux : la cuisine (à proximité des appareils à combustion et cuisinière), une pièce habitée, l'entrée principale des pièces à chauffer (d'appoint, etc.).



Vérifiez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (à brûler au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prescrites en lieux fermés (barbecues, barbecues, ...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseros, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupe électrogène et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (salle, garage, ...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

